

TABLOID SPORT



Mike Eagles, marqueur du but gagnant.

ÇA SE CORSE

Pages 2,3,4,6 et 7

LES DEUX UNIVERSITÉS CONVOITENT LE SÉMINAIRE

◆ L'université Laval et l'université du Québec aimeraient bien s'installer dans le vieux quartier latin de Québec, en acquérant des immeubles du Petit Séminaire, a appris Jean-Claude Rivard.

Détails, page A-3



Le Soleil, Clément Thibault

LE SOLEIL

VENDREDI 7 MARS 1986 52 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd QUÉBEC, 90e année, no 68, Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ Îles de la Madeleine-Rivière-au-Renard-Gaspé-Abitibi 50c 35c

SONDAGE-SORECOM-LE SOLEIL-CHRC-The Gazette



Le Soleil, André Pichette Pour Robert Bourassa: un nouveau sommet.

LIBÉRAUX: 61%; PÉQUISTES: 33%

◆ Le Parti libéral de M. Robert Bourassa est au sommet de sa popularité.

par J.-Jacques SAMSON

Si des élections avaient eu lieu entre le 14 et le 28 février, les libéraux auraient en effet asséné une défaite encore plus cinglante au Parti québécois que les 99 sièges gagnés le 2 décembre dernier.

Selon un sondage scientifique réalisé par la maison SORECOM

pour LE SOLEIL, la station radiophonique CHRC et le quotidien montréalais The Gazette, les libéraux récoltaient, après répartition des électeurs indécis, pas moins de 61 pour 100 des intentions de vote. Le Parti québécois se contentait de 33 pour 100 alors que le Parti conservateur, l'Union nationale et tous les autres tiers partis se répartissaient seulement six pour 100 des intentions de vote.

L'écart entre les libéraux et les péquistes atteint donc maintenant 28

points. Lors de l'élection du 2 décembre dernier, le Parti libéral du Québec a obtenu 56 pour 100 des voix exprimées et le Parti québécois 38,7 pour 100, soit un écart de 17,3 pour 100 entre les deux formations politiques.

Le phénomène de la popularité accrue du parti au pouvoir peut d'ailleurs être constaté dans les mois qui suivent toutes les élections. C'est ce que l'on appelle couramment la période de la "lune de miel" des nouveaux élus.

Selon les données recueillies par SORECOM, avant répartition des électeurs indécis, le Parti libéral obtenait 52 pour 100 des votes; le Parti québécois en recevait 27 pour 100.

Les autres partis se répartissaient à peine cinq pour 100 des intentions alors que 11 pour 100 des répondants n'exprimaient aucune préférence et que cinq pour 100 d'entre eux refusaient de répondre.

Lire A-2, SONDAGE



Le Soleil, André Pichette Pour Pierre Marc Johnson: une rechute.

LES QUÉBÉCOIS RÉPUDIÉNT MULRONEY, A-8

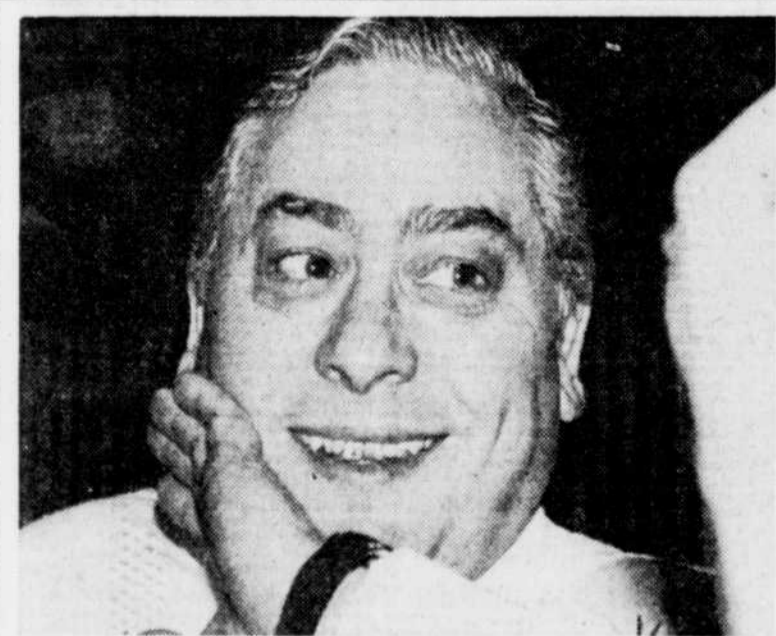


VILLAGE DES HURONS: LA PLUS VIEILLE USINE DE CANOTS INCENDIÉE

◆ Une autre page d'histoire s'est envolée en fumée, hier, au village des Hurons alors qu'un incendie réduisait à néant la vieille usine de canots de Louis-A. Picard, sur la rue Sioui. Depuis des générations, on y fabriquait des embarcations à la main, en frêne et en toile. Le vaste bâtiment abritait, outre l'usine qui employait huit personnes, des boutiques d'artisanat. Il est peu probable que l'or: reconstruise un immeuble si vieux que les anciens disaient l'avoir toujours vu là... Michel Truchon rapporte.

Détails, page A-9

WEEK-END



LE THÉÂTRE PERD GUY HOFFMANN

Guy Hoffmann, décédé à 69 ans: comédien, metteur en scène, directeur de troupe et, des années durant, la voix de Pépinot.

Détails, page C-2

SOMMAIRE

- Annonces classées..... C-7a C-11
- Arts..... C-1 à C-5
- Bandes dessinées..... C-6
- Bridge..... C-11
- Crayons de soleil..... C-6
- Décès..... C-13
- Economie..... B-6 à B-9
- Editorial..... B-4
- Feuilleton..... C-5
- Horoscope..... C-11
- Le monde..... A-10 et A-11
- La région..... B-1 à B-3
- Mot mystère..... C-10
- Mots croisés..... C-10
- Votre page..... B-5

MÉTÉO



De la neige, des vents vifs, de la poudrière, du temps froid... Le retour de l'hiver quoi. Demain: dégelage.

Détails, page C-7



Le Soleil, Roland Marcoux

LES TRAVAILLEURS DE LA DAVIE RENTRENT BREDOUILLES D'OTTAWA

◆ La bonne humeur des 800 travailleurs de la Davie venus manifester à Ottawa ne leur a pas donné le contrat du deuxième traversier-rail. Leur voyage leur aura tout juste permis d'apprendre que tout espoir n'était pas perdu, avec la seule promesse qu'une décision dans ce dossier soit rendue d'ici une dizaine de jours.

Détails, page A-3

SEARS VENTE D'UN JOUR à nos 3 magasins samedi le 8 mars Pour de nombreux achats formidables, voyez nos annonces en pages A12, B10, C14 du journal d'aujourd'hui

SONDAGE

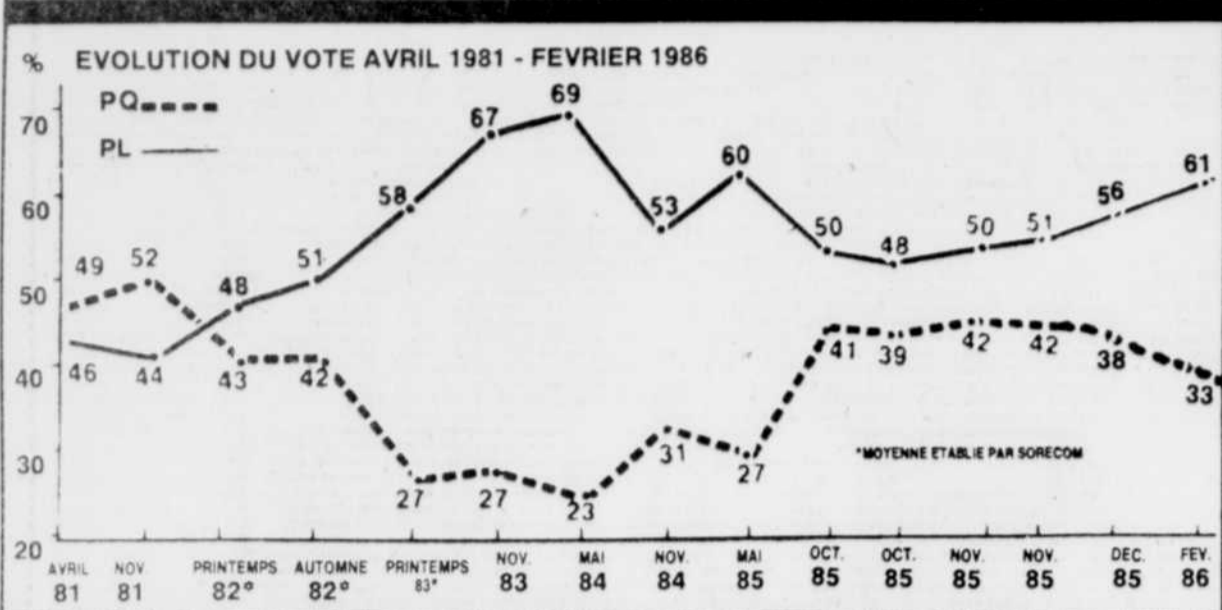
(suite de la première page)

Il faut retourner au printemps de 1985, alors que le premier ministre René Lévesque traversait des heures difficiles sur le plan personnel et que les membres de son parti s'entrechiraient sur la place publique, pour trouver un tel écart entre les deux

grands partis québécois. Un écart qui, à l'époque comme maintenant, se faisait sentir au profit des libéraux toujours.

Les fluctuations de l'électorat québécois sont par ailleurs bien illustrées par le tableau qui suit et qui

repré- prend les résultats des sondages successifs réalisés par la maison SORECOM, au cours des deux dernières années. Il représente les intentions de vote au niveau provincial, une fois les électeurs indecis répar- tis.



Accepter la charte canadienne ne signifie rien d'autre - Rémillard

◆ QUÉBEC (PC) — L'acceptation par Québec de l'intégralité de la Charte canadienne des droits et libertés ne signifie aucunement son adhésion à la loi constitutionnelle de 1982 avant l'amorce des négociations avec Ottawa et les neuf autres provinces.

par Rudy LE COURS

Voilà ce que soutient le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard. "Nous réitérons que cette loi, telle qu'elle est rédigée actuellement, est inacceptable pour le gouvernement québécois".

Le ministre s'objecte catégoriquement à l'argumentation selon laquelle le gouvernement aurait pu troquer son acceptation de la Charte canadienne contre une nouvelle formule d'amendement, la limitation du pouvoir de dépenser d'Ottawa, des droits en matière d'immigration ou un droit de regard sur la nomination des juges québécois à la Cour suprême, autant de conditions à son adhésion au nouveau pacte fédératif.

"On ne négociera jamais avec le gouvernement fédéral et avec les neuf autres provinces sur le dos des droits des Québécois et des Québécoises, clame le ministre. Le fondement de la philosophie de notre gouvernement, ce sont les droits des individus. (...) L'important, c'est leur bien-être, on n'ira certainement pas négocier en prenant la population comme élément de négociation."

En reconnaissant la primauté de la Charte canadienne au Québec, le gouvernement libéral souligne l'importance d'obtenir d'Ottawa un droit de regard sur la nomination des juges à la Cour suprême. "La Cour suprême devient le grand interprète de la société canadienne et par le fait même de la société québécoise puisqu'on est canadien".

M. Rémillard esquive la question lorsqu'on lui suggère que reconnaître la Charte canadienne équivaut de facto à reconnaître l'ensemble de la loi constitutionnelle: "En utilisant systématiquement la clause nonobstant, réplique-t-il, ça

signifiait prendre avantage d'une loi que vous contestez. Comment pouvez-vous prendre avantage d'une loi et en même temps ne pas l'accepter? C'est illogique. C'est ce que faisait l'ancien gouvernement. Il l'utilisait négativement, nous, on l'utilise positivement".

M. Rémillard rappelle enfin que Québec continue de marquer son désaccord devant la loi constitutionnelle à toutes les conférences fédérales-provinciales en refusant de prendre position à chaque fois que le sujet est abordé.



André-Philippe Gagnon sur scène

Le fantaisiste André-Philippe Gagnon, étoile montante du spectacle québécois, a entrepris hier la série de spectacles au solo qu'il donnera, de supplémentaire en supplémentaire, jusqu'en juin au Palais Montcalm. Devant un public bondé, Gagnon a sorti tout son répertoire, au grand plaisir de ses admirateurs. LE SOLEIL présentera d'ailleurs, demain, une critique complète de l'événement Gagnon, à Québec.



Le Salon, Jean-Marie Villeneuve

Le Salon de la femme: 135,000 visiteurs
 Au kiosque Couleurs où Doris Germain à gauche, répondait déjà aux questions, Sonia Charland soulignait hier que les femmes y trouveront encore des choses intéressantes surtout parmi près de 200 kiosques montrant mobilier, vaisselle, produits de beauté, bijoux et informations diverses. La responsable Jeanne d'Arc Turgeon, adjointe du président Jean-Pierre Bertrand, pour ce 16e salon qui ouvrait aujourd'hui, notait que beaucoup de choses sont différentes et qu'en plus des défilés-mode il y aurait spectacle chaque jour, jusqu'au 17 mars, au Hall d'exposition.

LA QUOTIDIENNE
 (tirage du Jeudi 6 mars 1986)
 6-8-0
 4-7-8-6
 Informations: 643-8990

LE MOT DU JOUR
Les agacements
 ♦ Dans le sens de mettre en colère, d'irriter, "irritant" est uniquement adjectif. Il n'y a donc pas d'"irritants" dans ce cas-là, mais des propos irritants, des gestes irritants, etc.
 Pierre Belleau

LE SOLEIL
ABONNEMENTS: 647-3333
 Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00
ANNONCES CLASSÉES: 647-3311
 Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30
RÉDACTION: 647-3394
 Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00
 Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
 Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30
 Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

TWIK... TWIK... TWIK... TWIK... TWIK

trois-quarts sur court

le blazer en coton ottoman

twik propose les nouvelles associations de longueurs du printemps 86... trois-quarts sur court avec un blazer légèrement triangulaire, l'épaule arrondie, coupée raglan nouvelle forme... toile de coton ottoman texture côtelée, blanc ou rose pâle, doublure en finette à semis de fleurs contrastantes. 5 à 11. 90.00 superpose à une jupe juste au-dessus du genou. 40.00

la maison **simons**

TROIS MARCHÉS... PLACE ST-PIERRE... GALERIES DE LA CAPITALE... VIEUX QUÉBEC

En provenance des chantiers maritimes de Lauzon 800 travailleurs ont manifesté à Ottawa

◆ OTTAWA (PC) — Plus de 800 travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon dans la région de Québec sont venus, hier, dans une caravane de 19 autobus dans la capitale fédérale réclamer la construction d'un traversier de CN Marine et sont repartis en fin d'après-

midi, en pleine tempête de neige, avec la seule promesse qu'une décision serait prise dans ce dossier d'ici une quinzaine de jours.

par Pierre APRIL

Pourtant, dès son arrivée, le res-

ponsable du cortège, le président du Syndicat des travailleurs du chantier maritime de Lauzon (CSN), M. Robert Monette, semblait tout à fait décidé de repartir avec la certitude que le contrat serait exécuté dans son chantier.

"On veut se faire dire oui, a-t-il indiqué avant de rencontrer le ministre Michel Côté, parce que si la construction de ce traversier ne démarre pas d'ici deux à trois mois, il ne restera plus que 75 emplois sur une possibilité de 2.300 pendant au moins 12 à 13 mois. Ça nous prend une réponse aujourd'hui."

Cette belle détermination, appuyée par 800 travailleurs qui bravaient dans la bonne humeur le froid, le vent et un début de tempête de neige en brandissant des pancartes aux messages plus subtils les uns que les autres, était moins évidente après la rencontre avec le responsable de la région de Québec dans le cabinet de Brian Mulroney et au Comité de la planification et des priorités du gouvernement, Michel Côté.

"Nous lui avons expliqué la situation, a confié M. Monette à la sortie du bureau de M. Côté, mais nous n'aurons pas de réponse positive aujourd'hui, mais peut-être dans une quinzaine de jours." Et bien malin qui pourrait affirmer que cette réponse tant attendue sera positive.

M. Monette a profité de l'occasion pour indiquer qu'il prévoyait accueillir de bonne façon le premier ministre Brian Mulroney lorsqu'il fera une visite dans sa région à la mi-avril "si jamais nous n'avons pas de réponse positive d'ici 15 jours."

"J'espère, a-t-il dit, que nous serons fixés avant sa visite aux Chambres de commerce de la région de Québec-Lévis."

Actuellement, il y a près de 400 personnes sur une capacité de 2.300 qui travaillent au chantier de Lauzon. Le contrat de \$125 millions pour le traversier de CN Marine permettrait d'assurer des emplois à plus de 1.000 autres travailleurs pour 12 à 13 mois.

"On repart avec un peu plus



Véhiculés par une caravane de 19 autobus, les travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon sont allés réclamer dans la capitale fédérale la construction d'un traversier de CN Marine. Ils sont repartis en fin d'après-midi en pleine tempête de neige.

d'espoir, a conclu M. Monette, on aurait espéré repartir avec un oui, mais on sait qu'il nous faudra organiser quelque chose chez nous lorsque le premier ministre viendra nous voir."

Le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, autant aux Communes qu'à l'extérieur, a tenu à expliquer qu'il comprenait bien les inquiétudes des travailleurs des chantiers maritimes et il a insisté pour parler d'une situation globale pour l'ensemble de l'industrie.

"Le point crucial, a-t-il dit, n'est pas le contrat seulement, mais la rationalisation de l'ensemble et la viabilité de l'industrie."

"Nous sommes conscients de l'urgence du dossier, a poursuivi M. Stevens et nous sommes très près

de cette solution globale qui viendra avant les aspects plus spécifiques mais je ne voudrais pas que l'on devienne alarmiste pour une question de jours."

Pour le député libéral de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, particulièrement inquiet de l'avenir du chantier maritime de la Vickers à Montréal, l'enjeu de cette décision est non seulement utile pour les chantiers de Lauzon mais aussi pour Montréal.

Selon lui, si la Versatile de Lauzon obtient le traversier, elle pourra céder d'autres contrats fédéraux de réparation de bateaux à Montréal. Toutefois, cette vision n'est pas du tout partagée par les porteparole des travailleurs de la région de Québec qui ne voient pas d'un

bon oeil l'idée de partager avec Montréal.

Ils sont sur le point de terminer un contrat du CN, le traversier Caribou, ils ont les contrats de réparation de la Marine, ils ont soufflé récemment à la Vickers de Montréal la construction de deux frégates, ils veulent maintenant le traversier du CN. Hier, il ne se trouvait personne à Ottawa, parmi les manifestants, les chefs syndicaux ou les membres de la communauté économique et politique de Québec-Lévis, en mesure d'affirmer qu'ils étaient prêts à envisager une telle solution.

De son côté, le député Gabriel Fontaine, de Lévis, a laissé entendre qu'il attendait une réponse favorable. "Ça va être annoncé et je suis très optimiste", a-t-il dit.



Déterminés, les 800 travailleurs n'ont pas lésiné sur les moyens pour leur permettre de braver, dans la bonne humeur, cette journée de manifestation à Ottawa.

Même s'il n'est pas à vendre Deux universités convoitent les locaux du Séminaire de Québec

◆ L'université de Québec et l'université Laval convoitent toutes deux le séminaire de Québec, même s'il n'est actuellement pas à vendre et même si tous les locaux disponibles sont déjà loués.

par Jean-Claude RIVARD

Le supérieur général du petit séminaire, M. l'abbé Louis-Joseph Lépine, a en effet confirmé que les deux institutions ont récemment demandé à y louer des locaux et qu'elles ont également fait des "propositions" qui n'ont été suivies d'aucune négociation formelle, ni d'aucune entente.

"Nous n'avons pas de local à louer et il n'est pas question de mettre nos locaux dehors", a commenté M. Lépine en se référant à ces propriétés des rues Sainte-Famille et de l'Université qu'occupent notamment divers services gouvernementaux et qui abritaient, à l'époque du "Quartier latin", les

facultés de droit, de sciences sociales, des lettres et l'école de musique de l'université Laval.

Au sujet des "propositions" faites au séminaire par les deux universités, M. Lépine a signalé que, de part et d'autre, toutes deux ont fait savoir qu'elles ne voudraient pas être ignorées le jour où l'institution aura à faire face à des décisions cruciales pour résoudre les difficultés financières qu'elle affronte présentement.

Situation pénible

Dans l'immédiat, le petit séminaire de Québec n'a absolument pas l'intention d'abandonner sa mission première qui est d'enseigner aux jeunes.

"Mais à plus longue portée, nous devons nous interroger sur notre devenir et c'est ce qui se fait présentement", a dit M. Lépine.

Sans pouvoir avancer de chiffres précis, le supérieur du petit séminaire reconnaît que la situation n'est pas facile pour son institution.

La communauté des prêtres a décliné en nombre. Le grand séminaire et l'université sont partis de l'enclave Buade-des-Remparts-Sainte-Famille. Plus récemment, les Dominicains ont quitté leur couvent. Il faut donc entretenir et chauffer des bâtiments dont plusieurs ont été déclassés monuments historiques.

Ces dernières années, rappelle l'abbé Lépine, on a craint de devoir abandonner le secteur de l'enseignement collégial et c'est l'implication massive des professeurs laïcs, prenant la relève des prêtres, qui a permis de sauver la barque.

Actuellement, c'est encore la présence de laïcs, de parents d'élèves à la tête du conseil d'administration, qui permet d'être optimiste.

Université de Québec

À l'université de Québec, où la relocalisation des services et le regroupement des constituantes au centre-ville de Québec est la priorité numéro un pour les cinq prochaines années, le vice-président aux af-

aires administratives et financières, M. Roger Lefrançois, confirme que l'on s'est informé de la possibilité de louer des locaux au séminaire de Québec. Les pourparlers n'ont pas porté sur l'achat éventuel de l'institution, précise-t-il. Tout au plus, il a dit que l'on a actuellement les yeux sur "certains immeubles".

Lorsqu'on parle du séminaire de Québec au président de l'UQ, M. Gilles Boulet, il confirme qu'il y a eu demande de location. Relativement à la rumeur d'achat de l'institution par l'UQ, il répond d'un sourire significatif, en précisant: "Ça dépend du gouvernement".

Vice-président au secteur de la planification et responsable des orientations que doit prendre l'UQ jusqu'au delà de l'an 2000, M. Gérard Arguin admet que le président de l'université caresse depuis longtemps le rêve de voir un jour son institution s'établir au séminaire. Il ne s'agit cependant que d'un projet personnel qui n'a été discuté ni au comité de planification, ni au comité des vice-présidents, précise-t-il.



Au sujet des "propositions" faites au Séminaire de Québec par l'université de Québec et l'université Laval, le supérieur général de l'institution a déclaré qu'il n'était pas question de mettre dehors les actuels locataires.



Les travailleurs du Manoir Richelieu sont mécontents de l'attitude du ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte.

Au Manoir Richelieu Picotte fait faux bond aux syndiqués

◆ POINTE-AU-PIC — Le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, a fait faux bond aux travailleurs syndiqués du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic. Après leur avoir déclaré qu'il inclurait une clause dans le contrat de vente de l'établissement forçant le nouveau propriétaire, la chaîne Motel Universel, à reconnaître leur accreditatation, voilà qu'il leur annonce qu'il a les mains liées dans cette affaire et qu'il ne peut rien faire pour les aider à faire valoir leur droit.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

M. Picotte a fait parvenir vendredi une lettre à la présidente du syndicat lui laissant savoir que le 19 décembre il a signé une entente de principe avec M. Raymond Malenfant et que cet accord constitue déjà un contrat de vente et que toute autre condition, ou clause, ne peut être intégrée à un ultime contrat sans l'accord des deux parties. "Je ne peux donc unilatéralement intégrer au contrat la clause à laquelle vous faites ré-

férence. Il y a déjà une entente conclue entre les partis et le contrat notarié qui sera signé, même s'il est essentiel pour compléter la vente, n'en demeure pas moins une formalité", écrit le ministre.

Hier, en conférence de presse, les représentants du syndicat ont dénoncé l'attitude du ministre en demandant à son chef, M. Robert Bourassa, de respecter l'engagement pris au nom de son gouvernement. "Dans cette affaire la responsabilité du gouvernement est davantage une question de moralité que de légalité", mentionne M. François Gagnon, un permanent de la CSN attaché au dossier. "Les travailleurs ont toujours cru qu'ils étaient à l'emploi du gouvernement. Ce dernier a prévu des clauses pour protéger l'immeuble, l'endroit où acheter les télévisions et les légumes, mais il a oublié de penser à ses employés."

Tout en précisant que les syndiqués ne voulaient pas la tête du ministre mais plutôt la reconnaissance de leur droit, M. Gagnon avoue qu'il se pose de sérieuses questions quant à l'attitude

de M. Picotte. Un: pourquoi le ministre a-t-il refusé de rencontrer les syndiqués vendredi dernier en alléguant qu'il était à l'extérieur de Québec alors que sa lettre est datée de la journée même? Deux: pourquoi leur avoir répondu par le courrier postal plutôt que de les rencontrer comme promis? Trois: pourquoi alléguait-il de l'avis juridique dont il n'a jamais été question lors de la rencontre du début du mois de février avec les travailleurs? Quatre: pourquoi a-t-il préféré s'en tenir à la version du nouvel employeur plutôt que de réunir les deux partis et de tenter d'expliquer ses promesses?

"M. Picotte aime mieux renier sa parole au lieu de tenir tête à M. Malenfant. Il préfère les arguments de profit au respect des conditions de vie des 350 travailleurs du Manoir Richelieu", mentionne M. Gagnon.

Les syndiqués doivent se réunir demain pour analyser la situation et déterminer les mesures à prendre pour faire reconnaître leur droit. "Une chose est certaine: nous voulons travailler au manoir

et être respectés par notre employeur. Sinon, ce manoir demeurera hanté", de dire M. Gagnon. Invité à préciser ce qu'il entendait par "un manoir hanté" le syndicaliste a ajouté, "c'est clair, le manoir n'ouvrira pas sans nous".

La chaîne Universel n'entend pas reconnaître l'accréditation syndicale du Manoir Richelieu. La dernière convention collective a été signée avec l'ancien locataire, la famille Dufour à Cap-aux-Pierres. Le contrat de vente intervient entre le gouvernement et la chaîne Universel et cette dernière ne sent aucunement liée par les engagements de la famille Dufour. Le ministre Yvon Picotte avait promis aux syndiqués qu'il inclurait dans le contrat de vente une clause à l'effet que les nouveaux propriétaires reconnaissent leur droit au début de février. Il avait posé comme condition que son collègue du ministère du Travail, M. Pierre Paradis, ne s'y oppose pas. Ce dernier a répondu par l'alternative et les syndiqués ont cru que M. Picotte irait de l'avant avec son engagement.

Promesses de contrats gouvernementaux

Nielsen confesse l'erreur du député Marcel R. Tremblay



Le vice-premier ministre Eric Nielsen a fait face aux questions de l'opposition concernant l'affaire du député Marcel R. Tremblay.

OTTAWA (d'après PC) — Le vice-premier ministre Erik Nielsen, a admis, hier aux Communes, que le député Marcel R. Tremblay, avait fait une erreur en proposant, dans une lettre adressée à ses collaborateurs, une façon de récompenser en contrats gouvernementaux les amis conservateurs de sa circonscription.

par Pierre APRIL

M. Nielsen, interrogé par le libéral Don Boudria, a tenté d'expliquer ce qui avait pu se passer dans cette histoire.

A une première question, il a indiqué que la lettre confidentielle envoyée, le 20 février 1986, par le député de Québec-Est à certains de ses collaborateurs, qui recommandait une procédure pour récompenser les entreprises des amis du régime conservateur et du pre-

mier ministre Brian Mulroney en contrats du ministère des Travaux publics, avait été acheminée par erreur par l'adjointe ou la secrétaire de M. Tremblay.

A la deuxième question qui lui demandait pourquoi il n'exigeait pas la démission du député en question, M. Nielsen a finalement admis qu'il s'agissait là d'une erreur, que M. Tremblay s'était empressé de corriger le 4 mars par une autre lettre expliquant les véritables règles à suivre pour obtenir des contrats du gouvernement et excluant toute relation avec la couleur politique des entreprises intéressées.

"Le député, a souligné M. Nielsen, a envoyé une lettre pour s'excuser des informations erronées contenues dans la première. Il a aussi profité de l'occasion pour expliquer la façon correcte d'obtenir des contrats du ministère des Travaux publics."

Cette deuxième lettre d'excuses, que le bureau de M. Tremblay a fait circuler hier au Parlement, laisse entendre que la signataire Mme Lise Desrochers, l'ex-adjointe du député, avait fait l'erreur de la mettre à la poste sans son autorisation. "Veuillez ne pas tenir compte du contenu de cette lettre (20 février) qui ne reflète pas la procédure habituelle à suivre pour l'obtention de contrats de Travaux publics."

Dans un deuxième temps, M. Nielsen, dégageait la responsabilité de l'ex-secrétaire, en indiquant que le député avait fait une erreur, qu'il s'en était excusé. "Nous faisons tous des erreurs, a-t-il dit, même le député (Boudria) qui pose la question."

Rejointe, mercredi, Mme Desrochers, qui occupe depuis peu un autre poste dans la Fonction publique, a clairement indiqué que la lettre du 20 février avait bel et bien été dictée par son ex-patron et qu'elle avait été envoyée selon ses instructions.

Le ministre du Travail, M. Bill McKnight, a répondu pour le vice-premier ministre que les contrats étaient encore accordés par les différents ministères selon les règles établies par le dernier gouvernement libéral.



Jeanne Sauvé au Vatican

CITE DU VATICAN — Jean-Paul II a saisi, hier, l'occasion de la visite officielle du gouverneur général du Canada, Madame Jeanne Sauvé, pour exprimer le désir de se rendre à nouveau dans son pays.

"Je devrais faire une visite complémentaire au Canada pour rencontrer les Indiens", a déclaré le pape en accompagnant Madame Sauvé à la porte de sa bibliothèque privée. Il faisait allusion à son rendez-vous manqué avec les Indiens du Nord du Canada: lors de sa visite pastorale en septembre 1984, le brouillard avait empêché son avion d'atterrir à Fort Simpson.

Consul d'Haïti à Montréal: d'autres actes de violence à prévoir si Auguste reste

MONTREAL (D'après PC) — Les scènes de violence, qui ont spontanément éclaté mercredi au consulat de Haïti à Montréal, risquent de se répéter si Port-au-Prince ne relève pas de ses fonctions Jacques Antoine Auguste, que les Haïtiens de la diaspora accusent par ailleurs d'avoir profité des membres de la communauté.

"L'échauffourée" qui a conduit à l'arrestation de cinq personnes pourrait de nouveau "se reproduire si le conseil du gouvernement ne prend pas les mesures pour se débarrasser du personnage", que le consul "symbolique" Serge Bouchereau et son directeur des communications Philippe Fils Aimé comparent à un "criminel de guerre" nazi.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier dans les locaux exigus de la représentation "parrallèle" consulaire, les deux porte-pa-

role de la communauté des 35,000 Haïtiens de Montréal ont par ailleurs dénoncé "la brutalité" des policiers, qui ont interpellé cinq personnes, accusées de séquestration, de voies de faits et d'entrée par effraction. Ils ont été libérés hier par la cour des sessions de la paix à la condition de ne plus se présenter au consulat. Ils devront comparaître de nouveau le 4 avril pour connaître la date de leur enquête préliminaire.

"Il est malheureux qu'un incident fasse passer les Haïtiens de la diaspora pour une meute assoiffée de sang", a déploré M. Bouchereau, qui pose une condition sine qua non à son entrée en fonction: l'abrogation du décret-loi adopté par l'ex-président-à-vie Jean-Claude Duvalier qui forçait tout membre de la communauté en exil à se procurer un visa avant de rentrer au pays.

Véritable incarnation, à leurs yeux, de la gent macoute, le consul

Antoine Auguste se serait livré depuis qu'il est en poste à des activités répréhensibles. "Ces choses-là vont ressortir clairement, il y aura des victimes qui voudront parler" lors du procès des cinq accusés, a-t-on promis.

Pour eux, l'agressé est en fait l'agresseur. Homme "très détesté", "personnage odieux et agressif", il serait, selon eux, le seul responsable de la violence, qu'il aurait fait éclater par son attitude "provocante".

L'initiative des membres du Centre multi-aide aurait de plus reçu l'appui de deux autres groupes importants de la communauté: le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et la Maison de Haïti. M. Bouchereau parle de "l'impunité" des Haïtiens de la diaspora, qui ont vu "50,000 de leurs parents" être éliminés par les tontons macoutes.

Le gouvernement libéral trouve un emploi à Louise Beaudoin

Le gouvernement libéral a finalement trouvé un emploi à l'ancienne déléguée générale du Québec à Paris, Mme Louise Beaudoin.

par Michel DAVID

Dès son retour de France, lundi, Mme Beaudoin aura une rencontre avec le responsable de l'administration au conseil exécutif, M. J. Laliberté, qui lui offrira de la muter pour une période d'un an, possiblement renouvelable, au siège social de l'université du Québec, pour s'occuper des relations

avec les universités américaines.

Il ne s'agit toutefois que d'une formalité puisque Mme Beaudoin a déjà accepté officieusement ce poste qui lui assurera un salaire de \$59,751, soit le salaire de ce qu'on appelle un cadre supérieur de classe 3 dans le jargon bureaucratique. Comme déléguée générale, Mme Beaudoin touchait un salaire de \$70,000.

Il aura donc fallu trois mois pour "caser" l'ancienne déléguée, qui avait abandonné son poste à Paris pour entrer dans le cabinet de M. Pierre Marc Johnson, à titre

de ministre des Relations internationales, et se présenter comme candidate péquiste dans la circonscription de Louis-Hébert.

Mme Beaudoin ayant cependant conservé son statut de fonctionnaire, elle demeure théoriquement à l'emploi du conseil exécutif, mais elle était sans affectation depuis les élections du 2 décembre. Une première tentative de l'envoyer au futur Musée de la civilisation avait en effet échoué, en raison de l'opposition de quelques députés libéraux de la région de Québec, qui la détestent au plus haut point.

Visitez le 16e

SALON DE LA FEMME DE QUÉBEC

DU 7 AU 16 MARS 1986

OUVERT TOUS LES JOURS DE 13 À 23 HEURES

PLUS DE 200 KIOSQUES

Beauté - Maquillage - Mode - Parfumerie - Créations artisanales - Lunettes ou verres de contact - Décoration - Alimentation - Plusieurs associations à buts non lucratifs, etc.

Les 7 et 16 mars MICHEL LOUVAIN	Le 8 mars MARTINE CHEVRIER	Le 9 mars MICHÈLE RICHARD	Le 10 mars NICOLE MARTIN	Le 11 mars EVAN JOANNES	Le 12 mars FERNAND GIGNAC	Le 13 mars BARBARA ARAYA	Le 14 mars MARIE-MICHÈLE DESROSIERS	Le 15 mars RICHARD HUET

DEUX DÉFILÉS DE MODE seront présentés tous les jours à 15 et 21 heures. En collaboration avec Le Journal de Québec, Élégance, Mode et Beauté, sous la direction de Monsieur Pierre Denis.

Prix d'entrée: 4\$ par pers.
Age d'or et groupe de 25 personnes et plus: 3\$

HALL D'EXPOSITION DE QUÉBEC

1515, d'Estimauville, Québec
(face aux Galeries Ste-Anne)

En collaboration avec: DENIS TURMEL - ZABBÉ CHICAGO - LE RANCH DU CUIR - BOUTIQUE AMOUR - RICHARD LINTEAU - SPORTS EXPERTS - KELLY SHOP - KEAN PAUL FORTIN - BEAUGARTE MALIBOU - BOUTIQUE REVUE - ELIZABETH PAQUET - L'OMBRELLE - GUY ROULEAU PLANEX IMPORT INC. - NORMAN & FILS - BOUTIQUE MISTIGRI.

en direct du Salon tous les jours

SPECTACLES À 16H ET 22H

STATIONNEMENT GRATUIT

en direct du Salon



Selon le Conseil du statut de la femme Il faut lever la confidentialité sur les dossiers d'adoption

◆ "J'ai des embryons et je connais des femmes que je voudrais voir tomber enceintes", a déclaré l'autre jour le Dr Jacques Rioux, directeur du programme de fertilisation in vitro au Centre hospitalier de l'université Laval. Cela fait dire à Mme Francine McKenzie, présidente du Conseil du statut de la femme, que "le scandale est à nos portes". Car rien dans la loi ne prévoit ces expériences, si bien que théoriquement toutes les manipulations sont possibles.

Textes de
Anne-Marie VOISARD

Mme McKenzie participait, hier après-midi, aux audiences sur la confidentialité des dossiers d'adoption que tenait, à Québec, le Comité interministériel sur la re-

cherche des antécédents biologiques.

Formé en septembre dernier, à la demande de l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux, ce comité est une réponse aux revendications du mouvement des Retrouvailles. Il doit voir s'il y a lieu de modifier les articles 631 et 632 du code civil pour lever la confidentialité sur les dossiers d'adoption.

Adoption ouverte

Le Conseil du statut de la femme répond "oui" à cette question, tout comme la Clairière de Québec qui présentait elle aussi un mémoire. Dans les deux cas, on veut que soit reconnu le droit de connaître ses origines. Le Conseil du statut de la femme établit cependant une dis-

inction entre les adoptions passées et celles à venir. Il s'oppose donc à une législation qui aurait des effets rétroactifs.

De plus, dans le cas des adoptions futures, le CSF est d'avis qu'il vaut mieux attendre la majorité avant que l'enfant puisse être informé de l'identité de sa mère biologique. Il s'éloigne ici de la Clairière de Québec qui rêve d'adoptions ouvertes, sans égard à l'âge des enfants.

La Clairière, un organisme qui a pris la relève de l'Hôpital de la Miséricorde et de la crèche Saint-Vincent-de-Paul, va jusqu'à recommander la possibilité de contacts entre les parents adoptifs et les parents biologiques. Ces derniers pourraient bénéficier d'un droit de visites ou, tout au moins, recevoir des nouvelles et des photos.

Le directeur de la Clairière, M. Adrien Lacroix, dit en être arrivé à cette ouverture grâce à son contact quotidien avec les mères célibataires. Confier son enfant à l'adoption, c'est comme un deuil qu'on revit chaque jour, dit-il. M. Lacroix pense aussi que l'évolution des valeurs de la société permet d'envisager une telle solution.

Pour ce qui est des enfants conçus in vitro, dont se préoccupe le CSF, on voudrait bien qu'ils bénéficient des mêmes droits que tous les enfants adoptés. La situation se complique toutefois à partir du moment où la mère génétique (don d'ovules) n'est pas celle qui porte le bébé et qu'en plus le père (banque de sperme) demeure inconnu. Comment établir la filiation de ces enfants qui pourraient avoir trois mères?

Le CSF hésite pour l'instant à se prononcer sur toutes ces questions. Un comité se charge actuellement de pousser plus loin la réflexion.

Steve, 18 ans, a retrouvé sa mère

◆ "Je m'appelle Steve Lemay. Je suis né le 12 juillet 1967 à la crèche de Québec. Je n'ai jamais été adopté légalement; mais je viens de retrouver ma mère biologique."

Le récit se déroule aux audiences sur la confidentialité des dossiers d'adoption que tenait, hier à Québec, le Comité interministériel sur la recherche des antécédents biologiques.

En moins de cinq minutes, Steve a fini de faire le tour de la dizaine de familles d'accueil ou de dépannage qui l'ont hébergé depuis l'âge de trois ans. Avant ça, il a vécu à la crèche. La meilleure partie de son

enfance, il l'a passée au Pavillon des jeunes, à Saint-Damien de Bel-lechasse.

Délinquant et costaud

Tout le monde écoute, les commissaires autant que les membres du mouvement des Retrouvailles, la gorge serrée. Assise à côté de Steve, une femme, sa mère. Elle avait déjà cherché à le retrouver. Mais le Centre de services sociaux de Québec l'avait prévenue: "Madame, votre fils est un délinquant, un gros et un costaud."

C'est Steve qui a repris l'initiative des recherches, le jour de ses 18 ans.

Les retrouvailles ont eu lieu en décembre. Il n'est plus question de délinquance. "Tout ce que je cherchais, dit Steve, quand je fuguais des centres d'accueil, c'est une famille."

D'autres témoignages, tout aussi convaincants, sont venus alimenter la réflexion du comité interministériel. Le problème est que les dénouements heureux, comme celui vécu par Steve, sont rares.

La réticence de plusieurs CSS à lever le voile sur la confidentialité des dossiers réduit bien des démarches à l'échec. Et c'est justement pour briser ce mur que des adoptés ont accepté de se vider publiquement le cœur devant les membres du comité interministériel.

Mme Francine McKenzie participait, hier, aux audiences sur la confidentialité des dossiers d'adoption que tenait, à Québec, le Comité interministériel sur la recherche des antécédents biologiques.

Canada



Renseignez-vous sur le budget fédéral 1986

COMPOSEZ
SANS FRAIS
le 1-800-267-0475,
du lundi au vendredi,
de 8 h à 20 h.

Vous pouvez aussi vous procurer les brochures ci-contre au centre d'information du centre commercial le plus près de chez vous et aux Réseaux Infocentre participants.

1-800-267-0475

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada



carrières et professions

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.
Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

POUR FAIRE PARAÎTRE
VOS ANNONCES
DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547 QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Nous sommes à la recherche d'un(e) physiothérapeute pour remplacement de vacances et liste de rappel.

S'adresser à:

Monsieur Christian Guénette
HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC
260, boul. Langelier
Québec G1K 5N1
Tél.: 529-0931 poste 251

SECRÉTAIRE

Le (la) candidat(e) devra posséder 5 à 6 ans d'expérience, être parfaitement bilingue et avoir une bonne connaissance de la comptabilité.

Envoyer votre curriculum vitae à:

Dépt 2000, Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

INFIRMIER(ÈRE)S AUXILIAIRES

Nous sommes à la recherche d'infirmier(ère)s auxiliaires pour remplacement de vacances et liste de rappel.

S'adresser à:

Monsieur Christian Guénette
HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC
260, boul. Langelier
Québec G1K 5N1
Tél.: 529-0931 poste 251

REPRESENTANT(E)

pour la région de Québec et des Maritimes.

Cette personne doit être bilingue, dynamique et avoir une expérience pertinente dans l'industrie du plastique ou dans la fenestration.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Dépt 1982, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

CIMENT ST-LAURENT INC.

requiert pour sa cimenterie de Beauport, QC, les services de

CHEF COMPTABLE

Nature du travail

Sous la direction du contrôleur, le titulaire de ce poste a comme principales fonctions de: préparer les états financiers et participer à l'élaboration et au suivi des budgets, enregistrer les écritures comptables et voir à la conciliation des transactions internes de la compagnie ainsi que celle des postes du grand livre, diriger le travail des employés affectés aux opérations comptables, comptes à payer, facturation et messagerie.

Exigences

Le candidat recherché possède un certificat professionnel (C.A., C.G.A., C.M.A.) ou un diplôme universitaire équivalent et une expérience pertinente d'au moins quatre (4) ans incluant une connaissance des systèmes informatiques.

TECHNICIEN - SERVICE AUX CLIENTS

Nature du travail

Sous la direction du chef de laboratoire, le titulaire de ce poste a comme principales fonctions de: fournir l'assistance nécessaire aux usagers relativement au contrôle de la qualité du béton et de ses composantes, effectuer en laboratoire les essais et analyses requis pour le service aux clients ainsi que pour le développement de produits et procédés utilisés dans la fabrication du ciment, diriger le travail de techniciens affectés au contrôle de la qualité de la fabrication du ciment.

Exigences

Le candidat recherché possède un diplôme de niveau collégial en technique de génie civil ou autre discipline connexe et une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans.

CONTREMAÎTRE MÉCANIQUE

Nature du travail

Sous la direction du contremaître responsable du département entretien mécanique, le titulaire de ce poste a comme principales fonctions de: diriger les différentes équipes de travail affectées dans l'usine aux travaux de réparations et d'installations mécaniques, voir aux préparatifs nécessaires à l'exécution des travaux d'entretien et réparations mécaniques, vérifier l'état et l'utilisation sécuritaire de l'équipement de manutention, fournir au service de l'ingénierie les données nécessaires à la mise à jour des dessins.

Exigences

Le candidat recherché possède un diplôme de niveau collégial en technique de fabrication mécanique et une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans. De bonnes conditions de travail et d'excellents avantages sociaux sont attachés à ces postes. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service et leur curriculum vitae à:

Service du personnel
CIMENT ST-LAURENT INC.
Case postale 1156,
Québec, QC
G1K 7C9



vous offrent la chance de
gagner 2 billets pour assister à
une représentation du

CIRQUE "GARDEN BROS."

Le samedi 29 mars à 11 heures
au Colisée de Québec

VALEUR TOTALE DE 2200\$

Faites parvenir ce coupon à: CIRQUE
"GARDEN BROS." CHRC-CHOI - C.P. 8080,
Sainte-Foy G1V 4S5

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____
TEL. RES.: _____
BUR.: _____

Pour gagner,
remplissez le
coupon de
participation
ci-joint.

- Dix noms seront tirés au hasard chaque jour, soit 5 à CHRC et 5 à CHOI et ce, du 5 au 24 mars 86 inclusivement.
- Les personnes gagnantes devront se présenter aux bureaux de CHRC-CHOI pour réclamer leurs prix.
- Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par 24130023 Québec Inc. (rep. le cirque).
- Les règlements sont disponibles au journal Le Soleil.

N'oubliez pas!

Quelques numéros du
CIRQUE "GARDEN BROS."
seront présentés au centre commercial

Place Fleur-de-Lys

les 26, 27 et 28 mars en après-midi.



Craignant les compressions budgétaires

Jeunes volontaires et SEMO se voient forcés de défendre leurs réalisations

◆ Deux programmes, dont les budgets relèvent du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité (MMSR), craignent d'être injustement victimes des "coupures" budgétaires que le gouvernement du Québec entend réaliser.

par Michel CORBEIL

C'est ce que laisse entendre des membres dans la région de Québec des programmes Services externes de main-d'oeuvre (SEMO) et Jeunes volontaires qui ont pris l'initiative de faire connaître à la population et surtout au gouvernement le bien-fondé de leurs actions.

Hier, les trois organismes financés par le SEMO dans la région du Québec métropolitain ont convoqué les médias pour avancer que leurs services ne sont pas seulement essentiels, mais qu'ils aident à réduire le déficit du Québec,

un thème qui tient à coeur à plusieurs politiciens.

Selon le MMSR, a dit M. Marc Daigneault, du groupe Centre Action-Travail, cette région compte 58,534 assistés. Or, a-t-il enchaîné, les bénéficiaires d'aide sociale représentent la clientèle des SEMO et les trois organismes de Québec ont aidé au placement de 259 personnes sur le marché du travail, dont 207 dans des emplois permanents. "Chaque assisté coûte annuellement \$3,280. A chaque placement, nous remboursons à l'État \$923, compte tenu que chaque placement est évalué à \$2,357. Nous contribuons à diminuer le déficit de \$191,061", a-t-il dit en soulignant que les coûts sociaux ne sont pas comptés.

SEMO, qui aide quelque 60 organismes au Québec, fonctionne depuis trois ans à Québec. Si les responsables se manifestent maintenant, a reconnu M. Daigneault,

c'est que "nous sommes en période de renouvellement de contrat avec le gouvernement. Nous avons un nouveau gouvernement qui ne nous connaît pas et nous sommes en période de "coupures" alors que tous les programmes gouvernementaux sont en période d'évaluation." SEMO est essentiel parce qu'il répond aux visées du titulaire du Conseil du trésor, M. Paul-H. Gobeil, qui a fixé récemment comme objectif la promotion de l'accès à l'égalité des chances à l'emploi et la prévention de la marginalisation des individus, a affirmé M. Daigneault.

Des craintes

Des membres du programme Jeunes volontaires de la région tiennent aujourd'hui une conférence de presse pour exprimer les mêmes craintes. "Nous avons des indices comme quoi on veut nous laisser tomber. Nous voulons obli-

ger le gouvernement à clarifier ses positions", a fait savoir une des participantes au programme qui compte 3,000 jeunes dans ses rangs, en ce moment, à travers tout le Québec.

Les inquiétudes ne seront certes pas calmées par un avis qui a été expédié hier à toutes les commissions scolaires de la province par la direction du programme. Comme les contrats se terminent le 31 mars, les commissions ont été avisées qu'elles pouvaient engager des agents de formation pour Jeunes volontaires que dans les cas où les projets sont déjà en cours, a confirmé le coordonnateur national, M. Claude Perron.

En fait, les budgets de Jeunes volontaires sont épuisés et il n'accepte plus de nouveaux participants. "Nous attendons de savoir si le programme sera reconduit par le gouvernement et où il logera s'il le fait", a mentionné M. Perron.

Les frais de scolarité resteront à leur niveau actuel assure Bourassa

◆ Le premier ministre Robert Bourassa a donné, hier, l'assurance que les frais de scolarité seront maintenus à leur niveau actuel pendant tout le mandat du gouvernement du Parti libéral du Québec (PLQ).

par Michel CORBEIL

C'est ce que rapporte le Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec (RAEU) qui s'était inquiété, la veille, que l'exposé des finances publiques de la province donne les frais d'inscription à l'université comme un exemple que la tarification des services est un instrument sous-utilisé pour obtenir des revenus.

"Nous avons eu une communication avec M. Bourassa qui s'est engagé à ne pas "dégeler" les frais pendant le mandat en cours, a dit,

hier, le permanent politique du RAEU, M. Michel Le Comte. Il a fait une déclaration claire pour réitérer sa promesse électorale. Pour nous, c'est un bon pas vers une commission parlementaire où nous démontrons la mauvaise gestion des universités et que ces dernières peuvent dégager une marge de manœuvre."

Le cabinet du premier ministre a confirmé cet engagement. "Le ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, a fait une analyse technique de la situation, mais il n'a fermé aucune porte, a fait valoir une porte-parole. M. Bourassa a dit au RAEU de ne pas s'inquiéter, à moins que quelque chose d'effrayant se produise. Mais ça ne se dirige pas vers ça. M. Bourassa leur a fait savoir que le programme du parti est toujours le même à l'égard des frais de scolarité."

PROFUSION D'AUBAINES



PORCELAINES ROYAL ALBERT 1/2 PRIX

Quatre superbes motifs au choix: Old Country Roses, Lavender Rose, Memory Lane et Val d'Or. Achetez maintenant et économisez!

	OLD COUNTRY ROSES		LAVENDER ROSE MEMORY LANE VAL D'OR	
	ORD	VENTE	ORD	VENTE
COUVERT 5 PCES	ch. 97 50	48 75	85 95	42 95
ASSIETTE A DINER	ch. 37 50	18 75	34 00	16 95
ASSIETTE A SALADE	ch. 19 00	9 50	16 75	8 35
ASSIETTE A THE	ch. 16 95	8 45	13 95	6 95
ASSIETTE PAIN/BEURRE	ch. 14 50	7 25	12 25	6 09
TASSE ET SOUCOUPE	ens. 26 50	13 25	22 95	11 45
BOL A FRUITS	ch. 16 95	8 45	15 50	7 75
BOL A CEREALES	ch. 22 95	11 45	18 95	9 45
ASSIETTE CREUSE	ch. 33 95	16 95	29 95	14 95
LEGUMIER OVALE	ch. 91 00	45 50	78 50	39 25
BOL SALADE/FRUITS	ch. 91 00	45 50	78 50	39 25
PETIT PLATEAU	ch. 91 00	45 50	78 50	39 25
GRAND PLATEAU	ch. 133 50	66 75	116 50	58 25
SALCIERE/PLATEAU	ens. 108 00	53 99	93 50	46 75
POT A CREME ET SUCRIER	ens. 33 95	16 95		
PLATEAU REGAL	ch. 26 95	13 45		
THEIERE 6 TASSES	ch. 99 50	49 75	86 50	43 25
CAFETIERE	ch. 99 50	49 75	86 50	43 25
CHOPE A CAFE	ch. 22 95	11 45	18 95	9 45

COUTEAUX	LAVENDER ROSE ET OLD COUNTRY ROSES		VAL D'OR	
	ORD	VENTE	ORD	VENTE
COUTEAU A BEURRE	ch. 22 95	11 45	19 95	9 95
COUTEAU A GATEAU	ch. 27 95	13 95	24 95	12 45
COUTEAU A FROMAGE	ch. 22 95	11 45	19 95	9 95
PELLE A GATEAU	ch. 44 95	22 45	41 95	20 95



4⁹⁹

Faites provision de cassettes
Choix allant des plus grands succès, pour tout le monde. Profitez de ce bas prix pour compléter votre collection. Rendez vous vite à la Baie!

Disques, rayon 792



RABAIS DE 25%

Chaussures sport Bayclub pour hommes
Chaussures sport confortables de fabrication canadienne. Deux modèles à empeignes en cuir et à semelles en mousse légère. Cambrure rembourrée. Demies pointures. 7 1/2-11.
Ord. \$60. 44.99

Chaussures pour hommes, rayon 368



\$399

Chaine stéréo Sanyo en exclusivité à la Baie
Comprend un amplificateur 10 watts par canal avec compensateur graphique à 5 voies. Syntonisateur AM/FM stéréo, platine, magnétocassette double, 2 haut-parleurs, plus meuble. Noir. Ens. n° 212.

Appareils électroniques, rayon 687



RABAIS DE 40%

Nouveaux oreillers et édredons Quattro. En exclusivité à la Baie! Doux et légers. Lavage et séchage en machine. Oreillers, prix après vente \$24 et \$30. 13.99 et 17.99. Édredons, prix après vente \$80 à \$130. 47.99 à 77.99

Linge de maison, rayon 601

Le choix peut varier selon les magasins.

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h

• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959



**Pourquoi tant de personnes
 qui vont voir
 ailleurs
 ailleurs
 ailleurs
 ailleurs
 ailleurs
 ailleurs
 se décident-
 elles ici?**



**Parce que
 la valeur de la
 Hyundai Pony
 surclasse
 la concurrence.**

L'an passé, il s'est vendu au Canada plus de voitures Pony que de toute autre marque.

La raison?

Évidente. L'extraordinaire Pony possède une foule d'avantages, dont un prix irrésistible.

La Pony a fait ses preuves. Elle est fiable. Elle est confortable à souhai, à l'avant comme à l'arrière. Elle démarre vite et bien par temps froid. Elle est dotée d'une multitude de caractéristiques standard (plusieurs de celles-ci vous coûteraient un supplément *ailleurs...*).

Passer bientôt chez votre concessionnaire Hyundai. Vous n'aurez plus envie d'aller voir *ailleurs*, puisqu'une seule randonnée d'essai vous convaincra.

MONTEZ EN PONY AUJOURD'HUI

HYUNDAI

M. Lessard Ltée
49, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

**Galerie de l'Auto
de Québec Inc.**
60, Dorchester Sud
Québec 648-1252

**Automobiles Lévik
Ltée**
144, rte. Kennedy
Lévis 833-7140

**Automobiles Prime
Roberge (Canada) Inc.**
6964, boul. Sainte-Anne
L'Ange-Gardien 822-1475

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
1-800-463-3818

Automobiles Pony Beauce
105 55, 1ère Avenue
St-Georges Est
Comté de Beauce 228-8814

Automobiles Charlevoix
24, boul. Notre-Dame
Clermont, Cté Charlevoix
439-4611

Pomerleau Sports Enr.
289, Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-9444

Automobiles Simon
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père
724-2231

**Raymond Auto
(Matane) Ltée**
178, avenue Fraser
Matane 562-2594

Garage C.L. Auto Inc.
291, boul. LaSalle
Baie Comeau
296-8824

Porlier Automobiles Inc.
100 Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure ouest
Bonaventure 534-2191

Automobiles des Îles Inc.
Chemin des Caps
Fatima, Île de la Madeleine
986-2698

SONDAGE-SORECOM-LE SOLEIL-CHRC-The Gazette

Ecart de 20 points entre Mulroney et Turner

La cote des tories s'effrite au Québec

◆ Brian Mulroney et les conservateurs fédéraux sont au plancher. Selon un sondage Sorecom réalisé pour LE SOLEIL, CHRC et The Gazette, entre les 14 et 28 février, le gouvernement conservateur recollait 27 pour 100 des votes; les libéraux de John Turner, 47 pour 100; le Nouveau parti démocratique de M. Ed Broadbent, 26 pour 100 et les autres partis, 1 pour 100.

Jamais depuis 1983 les conservateurs ne s'étaient retrouvés dans une si mauvaise position au Québec.

Textes de J.-Jacques SAMSON

Le sondage a été réalisé avant la présentation du budget du ministre Michael Wilson, le 27 février. Rien n'indique que la cote du gouvernement Mulroney a pu remonter depuis, au contraire.

Un sondage Sorecom, réalisé entre les 15 et 28 novembre et publié par LE SOLEIL le 6 décembre indiquait un premier glissement des conservateurs sous les libéraux. Les conservateurs recueillaient 38

pour 100; les libéraux, 42; le Nouveau parti démocratique, 19 et les autres partis, 1. L'écart entre les deux grands partis était de 4 points.

En trois mois, de novembre 85 à février 86, les conservateurs ont dégringolé dans l'opinion publique au Québec et l'écart entre les partis de MM. Mulroney et Turner est maintenant de 20 points.

A l'élection de septembre 1984, les conservateurs avaient obtenu 50 pour 100 des votes à travers tout le Canada; les libéraux, 28; le NPD, 19; et les autres partis, 3.

Le NPD est choisi par 26 pour 100 des Québécois dans le plus récent sondage Sorecom, un sommet inégalé pour ce parti.

Les libéraux de M. Turner sont préférés par les québécois de tous les groupes d'âge; par les anglophones, les francophones et allophones; par les citoyens de tous les niveaux de revenu; de tous les types d'occupation; syndiqués comme non syndiqués.

M. Mulroney conserve une légère avance de 2 points (41-39) dans les régions périphériques regroupées de la Côte-Nord, de la Gaspésie, du Saguenay-Lac Saint-Jean et de l'Abitibi. Partout ailleurs

sur le territoire du Québec les libéraux ont une solide avance.

	Mtl	Québec	MEO
PC	25	29	22
PLC	48	44	51
NPD	26	27	26

Le sondage a été réalisé auprès de 1.227 personnes et le taux d'erreur s'établit à 1,2 pour 100.

19 pour 100 seulement des personnes qui auraient voté pour le Parti libéral de Robert Bourassa donnent leur appui aussi à Brian Mulroney. Ils se rangent à 62 pour 100 derrière M. Turner.

Par contre, la clientèle qui supporte M. Pierre Marc Johnson se partage à 34 pour 100 pour M. Mulroney; 21 pour 100 pour M. Turner et 32 pour 100 vont vers M. Ed Broadbent et le NPD.

Le NPD par défaut

Le NPD est le plus populaire dans les couches les mieux nanties. Paradoxalement, ce parti de tendance socialiste recueille ses appuis les plus nombreux chez les gens dont le revenu dépasse \$50,000 (28 pour 100) et il est plus populaire chez les professionnels et les administrateurs que chez les cols bleus; chez les propriétaires que chez les locataires.



A la suite du dernier sondage, M. John Turner entendra sans doute moins parler de son leadership par ses troupes libérales au Québec.

Intention de vote au fédéral

Intention de vote (ajustée) *

	Novembre 1983	Février 1984	Février 1985	Mai 1985	Novembre 1985	Février 1986
Parti Conservateur	39	36	59	57	38	27
Parti Libéral	49	52	24	26	42	47
Nouveau Parti Démocratique	6	6	15	16	19	26
Nouveau Parti Nationaliste	4	5	—	—	—	—
Autre	1	—	1	1	1	1
TOTAL	99	99	99	100	100	101
ÉCHANTILLON	1 209	1 205	1 203	1 204	1 234	1 227

* Nous postulons que les indécis et ceux qui ont refusé auraient voté "comme" ceux qui ont exprimé leur intention.



La popularité du Nouveau Parti démocratique de M. Ed Broadbent augmente au Québec, passant de 19 pour 100, en novembre 1985, à 26 pour 100, en février 1986.

Nette insatisfaction exprimée à l'endroit du chef conservateur

◆ 59 pour 100 des Québécois sont peu ou pas du tout satisfaits du travail de M. Brian Mulroney comme premier ministre contre 37 pour 100 qui sont très ou assez satisfaits.

Très satisfait: 3
Assez satisfait: 34
Peu satisfait: 41
Pas du tout: 18
Ne sait pas: 3

Qui plus est, le sondage Sorecom réalisé pour le compte du SOLEIL, de CHRC et The Gazette révèle que 1 Québécois sur 4 (24 pour 100) qui donne son appui au Parti conservateur est cependant insatisfait du travail du premier ministre Mulroney. Seule consolation pour le premier ministre canadien,

25 pour 100 des personnes qui voteraient pour M. Turner sont tout de même assez satisfaites de lui.

L'insatisfaction exprimée à l'endroit du premier ministre est généralisée dans toutes les régions du Québec cette fois, même dans les régions périphériques de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac Saint-Jean et de l'Abitibi où contrairement au reste du Québec, il gardait une légère avance dans les intentions de vote. C'est à Montréal et Québec que l'insatisfaction est la plus "criante": 62 contre 34 dans la métropole; 61-38 dans la région de Québec; 53-39 dans la Mauricie, l'Estrie et l'Ouataouais et 52-47 dans les autres régions énumérées plus haut.



Les conservateurs de Brian Mulroney se retrouvent dans une bien mauvaise position au Québec car l'écart avec le Parti libéral de M. Turner est maintenant de 20 points.

L'appréciation du travail de Bourassa est plutôt mitigée

◆ Seulement 51 pour 100 des Québécois sont assez ou très satisfaits du travail du gouvernement de M. Robert Bourassa depuis le 2 décembre dernier contre 33 pour 100 qui sont peu satisfaits ou pas du tout.

Compte tenu que 61 pour 100 des Québécois interrogés par Sorecom répondaient qu'ils auraient voté pour le PLQ entre les 14 et 28

février, le taux de satisfaction à l'endroit du travail du premier ministre Bourassa est relativement peu élevé.

Le sondage révèle par ailleurs que parmi les personnes qui affirmaient donner leur vote au PLQ, 16 pour 100 affirmaient ouvertement du même souffle être peu ou pas du tout satisfaites du gouvernement.

Parmi les répondants dont le français est la langue d'usage, 46 pour 100 étaient satisfaits et 39 pour 100 insatisfaits. Chez les anglophones, le taux de satisfaction grimpe à 73 pour 100 et le taux d'insatisfaction chute à 15 points.

Le taux de satisfaction est enfin le plus élevé chez les québécois dont le revenu familial est de \$50,000 et plus et chez ceux dont il est le moins élevé, moins de \$20,000.

Intention de vote au provincial

Intention de vote (non ajustée)

	Sept./oct. 1983	Novembre 1983	Février 1984	Février 1985	Mai 1985	Novembre 1985	Février 1986
Parti Québécois	25	22	21	29	23	31	25
Parti Libéral	54	55	54	46	51	42	48
Parti Nationale	8	5	6	6	4	1	—
Parti Conservateur du Québec	—	—	—	—	8	3	—
Autres partis	1	1	1	1	—	5	5
Indécis/Refus	11	14	14	14	12	15	19
Annulerait/Autre	2	3	3	4	2	3	4
TOTAL	101	100	99	100	100	100	101
ÉCHANTILLON	1 193	1 209	1 205	1 203	1 204	1 234	1 227



Un grand nombre de Québécois interrogés lors du sondage croient que M. Robert Bourassa ne respectera pas ses promesses électorales de l'automne dernier.

La crédibilité du leader libéral en prend un coup

◆ Un nombre à peu près égal de Québécois croient que M. Robert Bourassa respectera (43) ou ne respectera pas (45) ses promesses de la dernière campagne électorale. 13 pour 100 des répondants au sondage ne savent pas.

Si l'on compare aux intentions de vote qui vont au PLQ, 61 pour 100, on peut déduire qu'une tranche de 16 pour 100 de gens dans la population qui accordent tout de même leur appui au PLQ croient néanmoins que M. Bourassa ne respectera pas ses promesses de l'automne dernier. Cette tranche d'électeurs ne lui en tient donc pas rigueur.

Par ailleurs, à l'intérieur même des sympathisants libéraux, 26 pour 100 croient que M. Bourassa

ne respectera pas ses promesses contre 64 pour 100 qui maintiennent que oui.

Dans l'ensemble de la population, les personnes de 55 et plus font nettement plus confiance à M. Bourassa: 53 pour 100 disent qu'il respectera ses engagements et 33 disent que non.



L'objectif initial de souveraineté-association du Parti québécois, dirigé par M. Pierre Marc Johnson, crée beaucoup de tiraillement parmi les sympathisants péquistes.

Le tiraillement toujours présent chez les péquistes

◆ Les sympathisants péquistes sont toujours très tiraillés sur l'objectif de souveraineté-association qu'a poursuivi ce parti depuis sa fondation.

À la question, "Le Parti québécois devrait-il revenir à son objectif initial de souveraineté-association?", une très légère majorité de répondants qui auraient voté pour le PQ (47) entre le 14 et le 28 février dernier croient que oui contre 44 qui disent que non.

8 pour 100 de ceux-ci ne savent pas.

Dans l'ensemble de la population, la réponse est nette: 26 pour 100 croient que oui; 60 pour 100 disent non et 14 ne savent pas.

Méthodologie du sondage Sorécom

— Ce sondage a été réalisé pour le compte de LE SOLEIL, LA GAZETTE et CHRC dans le cadre d'un OMNIBUS SORÉCOM. C'est l'Institut de cueillette de l'information (INCI) qui a réalisé les entrevues de sa centrale téléphonique.

Le plan d'échantillonnage a été conçu de telle sorte que l'échantillon soit représentatif de la population du Québec ayant le droit de vote, c'est-à-dire ayant 18 ans et plus et sa citoyenneté canadienne. L'échantillon a été tiré au hasard systématique des botins téléphoniques des régions administratives du Québec. Au total, 2,062 noms ont été sélectionnés au prorata de chacune des régions. De ce nombre, 217 cas ont été identifiés comme non éligibles.

— Des 1,845 cas éligibles, 1,227 ont été interviewés. Les autres cas (618) se distribuent comme suit: pas de réponse après 4 appels ou plus (58) refus de répondre (529), absence ou maladie (31).

— La collecte des données a été réalisée par téléphone sur une période allant du 14 au 28 février 1986. Env. ron 90 pour 100 des

interviews ont été complétées entre le 14 et le 24 février 1986.

— Le taux de réponse s'établit à 67 pour 100 de l'échantillon final (1,845) pour l'ensemble du Québec. Il se situe entre 70 pour 100 et 85 pour 100 pour toutes les régions sauf Montréal (62 pour 100). Les refus s'expliquent par une certaine réticence à répondre à des questions à caractère politique. Soulignons que la maison INCI a fait des efforts systématiques pour solliciter jusqu'à 4 fois la collaboration de ceux absents du foyer ou / et pour récupérer ceux qui ont refusé leur collaboration lors du premier contact.

— L'erreur échantillonnale normale applicable aux résultats d'un échantillon de 1,000 personnes varie de 1,26 à 2,89 avec un seuil de probabilité de 95 pour 100. Pour des échantillons plus faibles, l'erreur apparaît ci-dessous:

Echantillon	Taux de variation
1,000	1.38 à 3.16
800	1.54 à 3.54
600	1.78 à 4.08
400	2.18 à 5.00
200	3.08 à 7.06

100	4.36 à 10.00
75	5.04 à 11.54
50	6.16 à 14.14

— Nous avons présenté certaines données pour des groupes dont le nombre de répondants est inférieur à 100 cas à cause de l'intérêt qu'ils représentent dans ce sondage. Tous les autres groupes sont représentés par plus de 100 répondants.

— Tous les résultats ont été pondérés en fonction de la région, de l'âge et du sexe des répondants ayant leur citoyenneté canadienne de façon à corriger les distorsions dues au taux variable de réponse. Nous les avons également pondérés en fonction de la langue maternelle. Etant donné l'importance de l'échantillon, du taux de réponses (67 pour 100) et de l'équilibre dans la composition socio-démographique des répondants, les résultats obtenus donnent une bonne mesure des opinions exprimées en février 1986.

Soucy D. Gagné
Directeur du sondage

Une page d'histoire est tournée au Village des Hurons Les flammes détruisent une usine de canots

◆ C'est une autre page du passé qui a été tournée, hier, au Village-des-Hurons, quand l'une des dernières usines artisanales de fabrication de canots a été la proie des flammes. Il y a peu de chances que l'usine Louis-A. Picard, qui employait huit personnes en saison de pointe, soit reconstruite étant donné que son propriétaire n'avait aucune assurance.

par Michel TRUCHON

Le feu a été découvert vers 12h45, au moment où les quatre employés d'hiver étaient partis luncheon. A l'arrivée des pompiers de Loretteville, les flammes couraient déjà dans une grande partie du vieil édifice et il était trop tard pour empêcher des dégâts irréversibles. Les sapeurs ont mis environ une heure à maîtriser l'incendie et sont parvenus à l'empêcher de se propager à la maison des Picard.

Selon toute probabilité le feu serait attribuable à un poêle à bois; il y en avait trois dans la bâtisse qui abritait une bonne provision de

planches de cèdre, de toile, de colle et de vernis, tous des matériaux qui ont grandement contribué à alimenter l'incendie.

"Je doute que Louis-A. Picard, qui est un homme malade, passe à travers la catastrophe qui vient de le frapper, d'autant plus qu'il n'avait pas un sou d'assurance", a fait remarquer un de ses locataires, M. Antoine Gros-Louis, qui exploite un magasin de raquettes et de chaussures.

M. Gros-Louis a raconté que le propriétaire, âgé de 57 ans, et sa mère, âgée de 92 ans, avaient été conduits en lieu sûr chez un voisin, après qu'on eut découvert les flammes dans l'usine située sur la rue Chef-Michel-Siou, non loin de la rue principale du Village-des-Hurons.

Selon le commerçant, la destruction de la petite usine de canots est une grosse perte pour le Village-des-Hurons: "Des fabriques artisanales, il n'en reste plus beaucoup. Une autre usine de canots, une de raquettes et trois de mocassins, outre les individus qui font de l'artisanat chez eux". Une perte

qui vient s'ajouter à des temps difficiles, explique le fabricant de raquettes qui emploie maintenant seulement une dizaine de personnes comparativement à une centaine il y a moins de dix ans.

"Une chance que le feu n'ait pas pris pendant la nuit, on ne sait pas ce qui aurait pu se produire. La poussière de cèdre, dans l'usine, c'était pire que du gaz", poursuit le voisin.

L'usine Louis-A. Picard fabriquait des canots de toile et de fibre de verre, à raison d'environ 200 par année. Le stock comme tel n'a pas été touché, étant entreposé dans une ancienne salle de quilles, de l'autre côté de la rue. Le bois gardé dans l'usine avait été taillé dans d'autres établissements du village mais y était gardé pour qu'il soit suffisamment sec pour être utilisé. Il n'y avait aucune machinerie, tout était fait à la main.

On ne pouvait hier établir le montant des pertes. L'usine, une construction d'environ dix mètres par dix mètres, était très vieille. "Elle a toujours été là", racontent les plus vieux.



Une heure de travail acharné mené par une vingtaine de pompiers de Loretteville a vaincu l'incendie, mais il était quand même trop tard, il ne restait presque plus rien de l'usine.

Contre-interrogatoire des témoins assignés mais non entendus

La requête de l'avocat du juge Denys Dionne est rejetée

◆ Le juge Laurent Cossette, de la cour municipale de Québec, a rejeté hier la requête de l'avocat du juge Denys Dionne qui avait demandé le droit de contre-interroger les témoins assignés mais non entendus lors du début du procès intenté au magistrat pour avoir eu la

garde d'une voiture alors que ses facultés étaient affaiblies.

par Michel TRUCHON

S'appuyant sur un point de droit voulant que "le poursuivant a le droit de conduire personnellement

sa cause", le juge Cossette en est venu à la conclusion (basée sur le simple gros bon sens, dit-il) que la défense ne peut prétendre à aucun préjudice par suite de la décision de la Couronne de déclarer sa preuve close et qu'elle a l'entière liberté d'assigner et de faire entendre tous

les témoins qu'elle voudra bien produire.

L'accusé dans cette affaire étant présentement à l'extérieur du pays, le procureur de la Couronne devant lui aussi s'absenter d'ici peu et l'avocat de la défense s'attendant à être occupé par un procès commen-

çant le 24 mars et devant durer cinq semaines, le procès du juge Dionne a donc été remis au jeudi 22 mai, pour la preuve de la défense.

Le 20 février, Me André Gaulin avait demandé que la cour empêche la poursuite de déclarer sa preuve close, pour pouvoir contre-interroger les témoins assignés mais non entendus comme s'il s'agissait de témoins de la poursuite. Pour l'avocat de la défense, la différence est énorme, étant donné que le contre-interrogatoire l'autorise à poser ses questions de façon moins "douce".

Rappelant que le principe de la séparation des pouvoirs est à la base de notre droit constitutionnel, le juge Cossette a dit que la cour des poursuites sommaires n'a pas juridiction pour s'immiscer dans l'administration de la preuve tant de la poursuite que de la défense autrement que pour assurer le dé-

roulement légal des débats. "Ce serait là une intrusion du pouvoir judiciaire dans le pouvoir administratif ou exécutif", dit-il.

Il ajoute que la Couronne a le fardeau d'administrer, hors de tout doute raisonnable, la preuve de la culpabilité d'un contrevenant et que c'est à son procureur que revient le rôle de juger de la qualité et de la suffisance de sa preuve.

Selon le juge Cossette, le fait d'avoir assigné plusieurs témoins peut être apprécié différemment quand on sait qu'il suffit du témoignage d'une seule personne digne de foi et non contredit pour établir la preuve d'un fait: "Il est, dès lors, inutile de faire entendre une foule de témoins pour dire la même chose et c'est avec la progression de l'enquête que l'on peut déterminer l'opportunité de faire entendre ou pas tel ou tel témoin."

Attention à la neige!

◆ Ce matin, si les prévisions atmosphériques s'avèrent justes, le réseau routier de la région de Québec doit être glissant et en conséquence les usagers doivent-ils faire preuve de prudence. Pour ne pas arriver en retard au bureau, partez plus tôt.

par Lucien LATULIPPE

Environnement-Canada à l'aéroport de Québec à Sainte-Foy prévoit une précipitation de 10 à 15 cm avec des vents de l'ouest de 40 à 60 km/h, ce qui devrait provoquer de la poudrière. A Québec, il a commencé à neiger vers 19h hier, et la chaussée est devenue glissante. A cette heure-là, le vent soufflait déjà de l'est de 30 à 50 km/h.

De la neige en mars au Québec, ce n'est pas rare. Il y a 15 ans, plus exactement le 4 mars 1971, le Québec avait connu la tempête du siècle. Il était tombé quelque 50 cm de neige sur l'Est de province et le vent qui soufflait avec violence avait causé de nombreux dommages. Le toit de plusieurs édifices à Québec avait même été arraché en partie ou en presque totalité. A Hydro-Québec, il avait fallu plusieurs jours pour rétablir le courant dans certains secteurs de la région de Québec.

C'était un jeudi. Le lendemain, un vendredi comme aujourd'hui, la circulation étant encore difficile, les fonctionnaires provinciaux avaient été priés de rester chez eux et les écoles étaient restées fermées jusqu'au lundi.

L'hiver du temps n'avait pas encore dit son dernier mot. Le dimanche 7 mars, la région de Québec était recouverte d'un nouveau manteau de neige de quelque 30 cm, ce qui battait la précipitation de l'hiver précédent qui avait été de 350 cm. L'hiver 1970-1971 s'est soldé par une précipitation totale de 410 cm.

Vol d'auto Un Américain passible d'une 2e déportation

◆ Un Américain de 21 ans arrêté par la police de Beauport, mercredi soir, risque une nouvelle déportation, la seconde en moins de six mois. Il était en possession d'une auto volée à Kittery, dans l'Etat du Maine, le 22 janvier.

par Lucien LATULIPPE

Le jeune homme qui est natif de Franconia, au New Hampshire, et qui a récemment quitté les rangs des Forces armées américaines, aurait tenté d'utiliser une carte de crédit volée pour se faire héberger dans un motel de Beauport. C'est le commis de cette hôtellerie qui a alerté les policiers après avoir vérifié la carte en question et réalisé qu'elle avait été rapportée volée.

Hier après-midi, le jeune Américain a été accusé d'usage d'une carte de crédit volée et sa cause a été reporté à lundi. En attendant, il est détenu à la prison de Québec.

L'enquête menée par la police de Beauport a révélé que le jeune homme avait été expulsé du Canada en

novembre pour un motif semblable et que le corps de police où l'auto a été volée l'attendait avec un mandat d'arrestation.

Informé de cette arrestation, hier, le ministère de l'Immigration à Québec a ouvert sa propre enquête et, lors de la comparution du suspect, lundi, il doit formuler la requête de l'expulser de nouveau du Canada.



CETTE SAISON ... TOUT MOULE À MERVEILLE!

La silhouette de cette petite merveille de séduction en soie jacquard s'arrondit aux épaules et s'amincit à la taille. Robe chemisier à porter sans tarder en bleu pervenche, jade ou rose. 4-14. 165 \$. EN EXCLUSIVITÉ CHEZ H.R.!

Place de l'Hôtel de Ville, 692-3680 • Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h. • (2 heures de stationnement gratuit)
• Place Ste-Foy • Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h.

HOLT RENFREW

L'ALCOOL un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j. veut t'aider
Pavillon GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mont-Rolland Qué. JOR 160
229-3426

À l'occasion du **SALON DE L'AUTO**

SUPER PROMOTION

pony L 6767\$* **pony GL 7373\$***

HYUNDAI

pony 1986

***TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.**

● Aussi, vaste choix de Stellar 1985-1986

● Informez-vous sur notre promotion "air climatisé"

GALERIE DE L'AUTO

60, Pointe-aux-Lièvres (Anciennement Dorchester sud)
648-1252 — 529-4561

LE MONDE

Un château l'attend sur la Côte d'Azur

Duvalier restera en France

◆ TALLOIRES, France (AFP, AP, NYTNS) — L'ancien directeur d'Haïti Jean-Claude Duvalier pourra continuer de vivre en France. Il a quitté durant la nuit l'hôtel de Haute-Savoie, où il loge depuis un mois avec son entourage, pour un autre établissement hôtelier à Saint-Valier-de-Thiery, une petite ville à 40 km de Nice.

Toutefois, cette destination ne serait qu'une étape car l'ex-président à vie serait sur le point de devenir propriétaire d'un domaine de 100 hectares, près du même village, sur lequel se trouve un petit château récemment restauré et agrandi. Il s'agirait du "Domaine des Sources de Siagne" à Escagnoles, près de Grasse, sur la Côte d'Azur. La propriété est évaluée à \$10 millions.

Hier, l'avocat de M. Duvalier, Me Sauveur Vaisse, s'est contenté d'annoncer que son client avait été assigné à résidence à Saint-Valier-de-Thiery.

A Saint-Valier-de-Thiery, M. Duvalier, sa famille et sa suite doivent habiter à l'hôtel Pré-Joli, un établissement situé en bordure d'une route nationale.

"Aucune raison"

Ces développements sont survenus même si le premier ministre Laurent Fabius a indiqué hier soir qu'il "n'y avait aucune raison pour que M. Duvalier reste en France". M. Fabius a une nouvelle fois blâmé les Etats-Unis pour leur comportement dans cette affaire, en rappelant que Washington avait refusé d'accueillir l'ancien dictateur.

Arrivé en France le 7 février à bord d'un avion militaire américain, M. Duvalier n'avait eu, au départ, que l'autorisation de rester huit jours dans le pays. Constatant que, malgré les efforts déployés tant par Washington que Paris pour lui trouver un asile, aucun pays ne voulait de lui, M. Duvalier avait exprimé le désir de rester en France.

L'imminence de son départ de Talloires, où il a passé un mois au luxueux hôtel de l'Abbaye, avait été confirmée hier quand les policiers chargés de sa protection ont dé-

montré les lits de camps sur lesquels ils dormaient dans la cave de l'hôtel.

Négociations en cours

Le séjour du clan Duvalier à l'hôtel Pré-Joli pourrait être de courte durée, cette durée dépendant essentiellement des négociations en cours pour l'achat par l'ex-dictateur du domaine de la Côte d'Azur.

D'autre part, la question des biens emportés par M. Duvalier lors de son entrée en France, le 7 février, va se poser en termes nouveaux. En effet, une caution de moins de \$200,000 qui n'aurait toujours pas été versée, est réclamée à l'ancien président à vie d'Haïti de façon à éviter la vente de ses "objets personnels". Selon des sources douanières, ces biens se composent de bijoux, de devises et d'œuvres d'art.

Recours collectif

Par ailleurs, disant qu'ils voulaient récupérer des millions de dollars volés au peuple haïtien, deux compatriotes de M. Duvalier ont intenté contre lui un recours collectif devant un tribunal fédéral de Miami, aux Etats-Unis.

Le révérend Gérard Jean-Juste, un prêtre qui dirige le centre des réfugiés haïtiens de Miami, et M. Etzer Lalanne, qui affirme avoir été torturé par Duvalier lui-même en prison, soutiennent dans leur poursuite contre le président déchu, au cours des 15 dernières, a détourné jusqu'à \$280 millions en aide étrangère dans ses propres comptes bancaires.

La poursuite, inscrite mercredi, déclare aussi que M. Duvalier a également gardé à des fins personnelles d'importants montants d'argent provenant de la perception de diverses taxes.

MM. Jean-Juste et Lalanne ont dit que la démarche visait essentiellement à forcer M. Duvalier à restituer l'argent et les biens illégalement acquis durant son règne à la tête d'Haïti. La démarche juridique qu'ils ont initiée ne pourra toutefois, si elle est agréée, leur permettre de récupérer uniquement des biens sur le territoire américain.



Mme Alexandra Birlioukova a été élue hier, secrétaire du comité central.

Gorbatchev restructure l'appareil du Kremlin

◆ MOSCOU (d'après AP et AFP) — M. Mikhaïl Gorbatchev a clôturé hier le 27e Congrès du Parti communiste d'URSS en imposant une restructuration de l'appareil du Kremlin, restructuration qui ramène à Moscou M. Anatoly Dobrynine, qui a occupé le poste d'ambassadeur à Washington pendant près d'un quart de siècle, et qui désigne la première femme à faire partie du cercle restreint du pouvoir depuis 25 ans, Mme Alexandra Birlioukova, âgée de 57 ans.

De plus, M. Gorbatchev, secrétaire général du parti, a annoncé la nomination de nouveaux membres au Politburo, de cinq nouveaux secrétaires au

Comité central et un nouveau Comité central qui reflète les plus importants changements dans les principaux postes politiques et économiques depuis la mort de Léonide Brejnev en 1982.

Les changements de personnel et le programme présentés au congrès ont été conçus pour tracer la voie de l'Union soviétique jusqu'à la fin du siècle et pour imposer la marque personnelle de Gorbatchev sur la structure du parti.

M. Dobrynine, âgé de 66 ans, est l'une des douze personnes, dont cinq nouveaux noms, nommées au Secrétariat général, responsable de l'administration des affaires courantes en Union soviétique.

Le portefeuille de M. Dobrynine n'a pas été annoncé, mais on est presque certain qu'il travaillera à la politique extérieure.

Quant à Mme Birlioukova, elle est le premier élément féminin à entrer dans la direction soviétique depuis que l'ancienne ministre de la Culture Ekaterina Fourtseva a quitté en 1961 le présidium, appellation d'alors du bureau politique.

Près d'un sur trois parmi les membres votants du nouveau comité central issu du 27e Congrès du PC soviétique n'a jamais siégé dans une instance supérieure du parti, constatant les spécialistes à l'issue d'une première analyse.

Reagan a décidé de prendre ses distances vis-à-vis de Marcos

◆ WASHINGTON (AFP, AP, NYTNS) — Le président américain Ronald Reagan prend de plus en plus de distance vis-à-vis de Ferdinand Marcos au moment où la présence en sol américain de l'ex-président philippin et d'une partie de sa fortune commence à constituer un véritable embarras pour la Maison-Blanche.

La Maison-Blanche a annoncé, hier, qu'elle s'en remettait aux tribunaux américains pour décider de l'attitude à adopter à l'égard de M. Marcos, des 89 personnes qui l'accompagnent en exil à Hawaii et de leurs biens.

Cette attitude contraste nettement avec l'engagement du président Reagan, fait il y a 10 jours, de garantir "la sécurité, la paix et la dignité" de M. Marcos en facilitant le départ de Manille du président déchu. Il y a une semaine encore, M. Reagan qualifiait M. Marcos "d'ami et d'allié de longue date".

La Maison-Blanche a confirmé, hier, qu'elle s'en remettrait à la décision du tribunal fédéral d'Hawaii quant à la demande de la Banque centrale des Philippines qui veut obtenir le retour de 300 caisses "d'effets personnels" appartenant à M. Marcos et son entourage et qui sont actuellement entre les mains des douanes américaines. Des sources ont indiqué que ces caisses contiennent notamment plus de \$1 million en pesos, des certificats de propriété d'actions et d'obligations ainsi que des documents se rapportant à des propriétaires immobiliers.

En autorisant M. Marcos et ses proches à s'exiler aux Etats-Unis, le président Reagan ne les a pas mis "hors d'atteinte de la loi", a souligné, hier, le porte-parole de la

Maison-Blanche, M. Larry Speakes. La fortune de M. Marcos et de sa famille varierait entre \$7 milliards et \$14 milliards selon des membres du nouveau gouvernement philippin.

Ce que l'homme de 68 ans a pu emporter dans sa fuite reste sujet à conjectures. Son yacht de 357 pieds qui est parti de Manille en même temps que lui aurait quitté Hong-Kong et ferait route vers Hawaii. Le service américain des douanes a donné l'ordre que le bâtiment soit fouillé s'il accoste dans un port américain, car on croit qu'il transporte une cargaison très précieuse. Hier, deux quotidiens australiens ont rapporté que la ligne aérienne nationale Qantas avait refusé de

transporter sur ses appareils un chargement d'or de plusieurs millions de dollars, que M. Marcos voulait envoyer en Australie deux jours avant le scrutin du 7 février.

Destination imprévue

Le sénateur républicain Paul Laxalt, un ami à la fois de M. Reagan et de M. Marcos, a révélé que la présence de documents sur la fortune de M. Marcos dans les caisses arrivées à Hawaii s'expliquait par le fait que l'ex-président n'avait jamais eu l'intention de venir aux Etats-Unis et qu'elles avaient été chargées à bord d'un avion de transport C-141 qui devait aller les porter dans la province natale de Marcos sur l'île de Luzon. C'est ce

qu'avait décidé Marcos le soir du 25 février, à son arrivée à la base philippine de Clark, a raconté M. Laxalt. L'avion n'a pu décoller le soir même car il n'y avait pas de piste éclairée à l'aéroport de Luzon. Le lendemain matin, les nouveaux dirigeants philippins avaient signifié à M. Marcos qu'il ne pouvait demeurer dans son pays et c'est pourquoi M. Marcos, ses 89 fidèles et leurs précieuses caisses furent expédiés à Hawaii, avec escale à Guam.

Selon le Washington Times, M. Marcos aurait protesté lundi après le sénateur Laxalt contre le traitement qui lui est réservé aux Etats-Unis.

Négociations entre l'Eglise philippine et les rebelles

◆ MANILLE (AFP, AP) — L'Eglise catholique philippine négocie avec la guérilla communiste pour le compte de la présidente Corazon Aquino et le primat de l'Eglise des Philippines, le cardinal Jaime Sin, a affirmé hier à Rome que les chefs des maquisards pourraient déposer les armes le 17 mars.

Un tout autre son de cloche a toutefois été émis à Manille par le fondateur du Parti communiste philippin, Jose Maria Sison. Ce dernier, qui était au nombre des prisonniers politiques libérés mercredi par Mme Aquino, a déclaré que la libération d'environ 500 prisonniers politiques constituait un geste de bonne volonté qui pourrait ne pas être suffisant pour mettre fin à la rébellion

Sison a admis que le geste de Mme Aquino permettait d'accomplir un grand pas vers la "réconciliation nationale" mais il a dit douter qu'il pousse les guérilleros, dont le nombre serait d'environ 12,000, à déposer rapidement les armes.

"Je pense que les problèmes ne sont pas du côté des révolutionnaires. Il y a des problèmes du côté de l'administration Aquino qui doivent être réglés," a-t-il dit, laissant entendre que le travail de "nettoyage" de Mme Aquino n'était pas terminé.

A Rome, le cardinal Sin a été beaucoup plus optimiste. Il a dit croire à une reddition possible des insurgés ce mois-ci "parce qu'il n'y

a plus de raison pour eux de rester dans les montagnes" avec le départ de Marcos. Le no 2 de l'Eglise catholique philippine, Mgr Ricardo Vidal, archevêque de Cebu, a confirmé hier qu'il était chargé d'amener à la reddition 600 guérilleros ainsi que les prêtres rebelles qui ont rejoint les maquis.

Retour envisagé

D'autre part, plusieurs membres de l'entourage de M. Marcos l'ayant suivi à Hawaii, songent à retourner dans leurs pays, a indiqué hier le consul général des Philippines à Honolulu. Selon la télévision de Honolulu, 12 militaires figurent au nombre de ces candidats au retour.

L'un de ces militaires n'est pas de toute évidence l'ancien chef d'état-major des forces armées, le général Fabian Ver, car il est de plus en plus question à Manille de rouvrir le procès des accusés du meurtre de Benito Aquino, le mari de l'actuelle présidente. Le général Ver et 25 coaccusés avaient été acquittés lors d'un procès qui a été qualifié hier par Manuel Herrera, celui qui en avait été le procureur en chef, de "défaillance de la justice". Dans un communiqué, M. Herrera a dit que le procès lui avait paru être "un film dont il connaissait le dénouement." M. Herrera a révélé qu'avant début des audiences, le président Marcos l'avait convoqué ainsi que les autres procureurs et le juge Manuel Pamaran pour se faire dire "comment le procès devait se dérouler". Le juge Pamaran, qui présidait alors un tribunal de trois magistrats, a démissionné hier en compagnie de ses deux collègues.

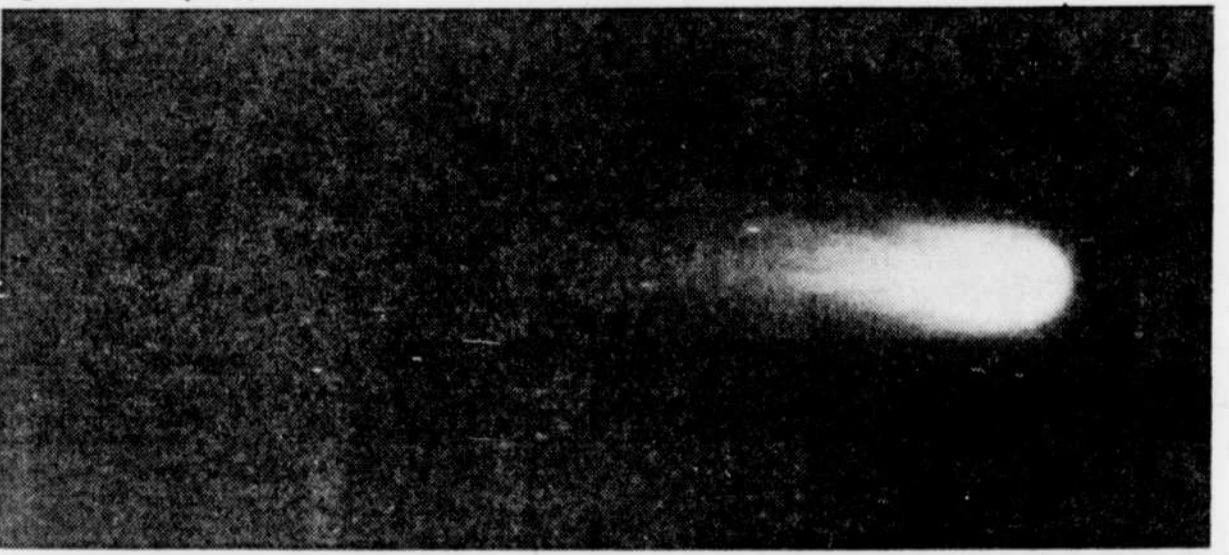
Les photos de la comète de Halley émerveillent le monde scientifique

◆ MOSCOU (AP) — Rouge sombre, jaune et bleu: les scientifiques rassemblés à l'Institut de recherche spatiale de Moscou ont été émerveillés, hier matin, par les photos de la comète de Halley transmises par la sonde soviétique Vega-1.

Ils ont applaudi à tout rompre en voyant apparaître ces clichés, à 10h20, sur leurs écrans de télévision: neuf minutes seulement après avoir "frôlé" la comète à un peu moins de 9,000 kilomètres de

distance, la sonde soviétique retransmettait une première photographie représentant un noyau de couleur rouge sombre entouré de gaz jaunâtres sur un fond bleu.

Le directeur de l'Institut, M. Roald Sagdeyev, a expliqué que Vega-1 se trouve maintenant "dans un gros nuage de gaz, de plasma et de poussières". "Elle est bombardée par d'innombrables particules de poussières dont chacune est analysée afin d'en établir le portrait chimique".



Cette photo de la comète de Halley n'a pas été prise par la sonde soviétique mais avec l'aide du télescope de l'observatoire de Siding Springs, en Australie. La longueur de la queue de la comète dépasse, selon les experts, 18,000,000 de kilomètres. Le cliché a été réalisé mercredi et rendu public hier en Australie.

Diffusion du portrait-robot de l'assassin de Palme

Bien des arrestations mais aucun véritable suspect



Le portrait-robot est l'oeuvre de spécialistes de la police ouest-allemande.

◆ STOCKHOLM (AFP, AP) — Le portrait-robot de l'assassin du premier ministre suédois a mené hier à plusieurs arrestations inutiles en Suède et à la détention temporaire de deux Yougoslaves au Danemark parce que l'un des deux ressemblait à l'homme qui a abattu M. Olof Palme vendredi. Toutefois, les deux hommes, qui venaient d'arriver de Suède par ferry, ont rapidement été relâchés par les autorités danoises quand ils ont pu prouver qu'ils n'avaient rien à voir avec l'assassinat de M. Palme. Les arrestations effectuées hier en Suède n'ont pas donné plus de résultats.

C'est hier matin que ce portrait-robot mis au point par des spécialistes de la police ouest-allemande a été remis à la presse. Il représente un jeune homme

âgé entre 30 et 35 ans, les cheveux foncés, le visage doux aux traits fins mais au regard marron très déterminé. L'homme porte un pull ras au cou et une chemise à col ouvert.

Le portrait-robot a été élaboré à partir d'une première ébauche assez précise réalisée mercredi par une jeune femme, portraitiste de profession, qui a vu le meurtrier de M. Palme au moment où il passait sous un réverbère, après son crime.

"Nous sommes quasi certains que le portrait-robot correspond au visage du meurtrier", a déclaré hier M. Ulf Abrahamsson, l'un des directeurs de l'enquête.

Attendez les journaux

A Stockholm, des exemplaires du portrait-robot ont été affichés

sur le tableau de bord de chaque véhicule de patrouille. Toutefois, dans le reste du pays, seulement cinq des 118 postes de police sont équipés de récepteur de photos, les policiers ont été avisés de se procurer des journaux pour avoir une idée de la tête de l'homme qu'ils doivent retrouver.

En Porsche rouge

C'est un douanier suédois qui a constaté une ressemblance avec l'un des deux Yougoslaves quand ces derniers dans une Porsche rouge sont montés à bord d'un ferry effectuant la courte liaison entre Helsingborg, en Suède, et Helsingør, au Danemark. A la demande des autorités policières suédoises, des collègues danois qui avaient reçu le même jour le portrait-robot de l'individu re-

cherché ont intercepté rapidement la Porsche et ses occupants. L'un des Yougoslaves a expliqué qu'il habitait Los Angeles et l'autre, Hambourg, en Allemagne de l'Ouest. Selon une agence de presse suédoise, les deux hommes sont dans la trentaine, alors que selon une autre ce sont des quadragénaires.

En fin de soirée, la police danoise les relâchait, disant qu'ils avaient pu "être mis hors de cause" dans l'affaire de l'assassinat de M. Palme. De son côté, la police suédoise qui avait dit, dès le départ, douter que ces personnes soient liées au meurtre, a annoncé que la diffusion du portrait-robot avait entraîné "plusieurs arrestations" mais qu'aucune ne semblait déboucher sur une piste sérieuse. Selon la radio danoise, ce sont

dix personnes au total qui ont été interrogées hier.

Candidat

Par ailleurs, une source digne de foi à Copenhague a indiqué hier que M. Palme avait été proposé comme candidat au prix Nobel de la paix pour 1987. Des parlementaires norvégiens ont avancé son nom, en privé, au cours de la session du Conseil nordique (organisation de coopération des pays scandinaves) qui se tient actuellement à Copenhague. Jusqu'ici le prix Nobel de la paix n'a été attribué qu'une seule fois à titre posthume, en 1961, à M. Dag Hammarskjöld, mort dans un mystérieux accident d'avion en Afrique lorsqu'il était secrétaire général de l'ONU.

EN BREF

LE MONDE

Pénurie de "frisbee"

♦ MUNICH — Une Association ouest-allemande de nains a obtenu l'annulation de championnats de lancer de nains, qui devaient se tenir dans des casernes des forces britanniques de RFA, cette année. Dans ces compétitions originaires d'Australie, des athlètes doivent lancer aussi loin que possible des nains sur des tapis. Ce sport a fait l'objet de condamnations de la part de personnalités et de mouvements de défense des droits de l'homme.

Le plus suicidaire: le vétéran

BOSTON — Les anciens combattants américains de la guerre du Vietnam ont 86 pour 100 de risques de plus que les autres hommes de leur âge de se suicider, selon une étude publiée, hier, par le "New England Journal of Medicine". Ils ont 53 pour 100 de risques de plus de mourir également dans un accident de la circulation. D'autres études ont montré un taux élevé de dépression, d'abus de drogues, de problèmes conjugaux et de criminalité parmi les anciens combattants.

Avis: échangerais un bon rein

NAIROBI — Annonçant qu'il refuse de voler pour vivre, un homme a recours au courrier des lecteurs d'un journal de Nairobi pour offrir l'un de ses reins à un malade. "Après avoir tout essayé, j'ai abandonné l'espoir de vivre comme un homme libre. Au chômage, c'est en vain que j'ai frappé à toutes les portes, j'ai décidé de me faire enlever un rein et d'aider quelqu'un qui pourra m'aider", écrit Vincent Junior.

Réaction violente du Vietnam

HANOI — Le quotidien "Nhan Dan" a réagi, hier, avec une extrême violence à des accusations portées, récemment, aux Etats-Unis et en Europe, sur les violations des droits de l'homme au Vietnam, qualifiées de "campagne de calomnies grossières contre le peuple vietnamien". Evoquant un rapport sur les droits de l'homme au Vietnam, adressé par le département d'Etat au Congrès américain et les accusations de "certains milieux en Europe", le Nhan Dan dénonce la diffusion "d'affirmations fausses et injurieuses contre le Vietnam".

Trop peureux pour s'accoupler

HOUSTON — Houston, au Texas, va dépenser \$57,600 pour essayer de savoir pourquoi le rhinocéros blanc Samburu de son zoo n'a pas encore réussi à saillir sa compagne Marsabit alors qu'elle ne demande que ça depuis 15 ans. Marsabit est un peu plus grosse que Samburu. Elle le poursuit partout, mais elle l'intimide tellement qu'il ne peut rien faire. Il est tout excité mais il a peur.

La Suède emboîte le pas

WASHINGTON — La Suède a adopté de nouvelles réglementations concernant l'exportation de produits américains de haute technologie vers l'URSS, selon le vice-secrétaire d'Etat au Commerce, M. Paul Freedenberg. La Suède est le dernier pays neutre d'Europe à accepter de réglementer les exportations de haute technologie vers les pays de l'Est.

Ambassadeur d'URSS à Bonn

BONN — Le chef de la délégation soviétique aux négociations sur le désarmement de Genève, M. Youli Kvizinski, sera nommé, d'ici l'été, nouvel ambassadeur d'URSS à Bonn, en remplacement de M. Vladimir Semionov. M. Semionov, 75 ans, en poste à Bonn depuis 1978, serait admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Pilote responsable du naufrage

WELLINGTON — Le pilote néo-zélandais qui se trouvait à bord du paquebot soviétique "Mikhail Lermontov" lorsqu'il a coulé, le 16 février, est responsable du naufrage. Le bâtiment avait coulé parce que M. Don Jamison avait emprunté une voie qui n'était pas assez profonde pour le bateau.

James Fletcher devient administrateur de la NASA

♦ WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a nommé M. James Fletcher, âgé de 66 ans, au poste d'administrateur de la NASA, au moment où celle-ci traverse — depuis la destruction de la navette spatiale Challenger, le 28 janvier — la crise la plus grave des 25 ans de son histoire.

M. Fletcher, un physicien de 66 ans très respecté dans les milieux aérospatiaux américains, avait déjà occupé les fonctions de "patron" de la NASA de 1971 à 1977 et avait lancé le programme des navettes spatiales.

La catastrophe du 28 janvier, dans laquelle sept astronautes ont trouvé la mort, a provoqué un traumatisme sans précédent et a sans doute quelque peu terni l'image que le public avait de cette agence gouvernementale, jadis citée en exemple pour ses exploits spectaculaires et son obsession de la sécurité.

Les délibérations, souvent publiques, de la commission présidentielle d'enquête sur ce drame ont jeté un doute sur la façon dont certaines décisions (telles que le fait de lancer ou de ne pas lancer une navette) étaient prises à la tête de la NASA. De l'avis de tous les spécialistes, le moral des employés de l'agence spatiale a été gravement affecté par toute cette affaire et il était urgent de nommer un successeur à M. Beggs.

M. Fletcher remplacera M. James Beggs qui avait quitté son poste fin 1985 pour se défendre d'accusations de malversations financières datant de son passage chez General Dynamics, un important fournisseur du Pentagone, et avait finalement démissionné le mois dernier. M. Beggs avait été remplacé temporairement par son adjoint, M. William Graham.

Il avait convaincu Nixon

Le nouvel administrateur de la NASA, dont la nomination doit encore être approuvée par le Congrès, est titulaire d'un doctorat de physique du célèbre Institut de technologie de Californie (CalTech). Il a occupé divers postes dans des entreprises américaines liées au secteur aérospatial, telles que Space Electronics et Hughes Aircraft.

Les experts créditent M. Fletcher d'avoir convaincu le président Richard Nixon de se lancer dans le programme des navettes spatiales en janvier 1972, à un moment où beaucoup aux Etats-Unis étaient tentés de remettre en cause les vols spatiaux habités après qu'une catastrophe eut été évitée de justesse avec la capsule Apollo 13. Pendant son passage à la tête de la NASA, les Etats-Unis ac-

complirent notamment leurs ultimes missions lunaires, le programme de laboratoire orbital Skylab et le vol américano-soviétique Apollo-Soyouz.

M. Fletcher est aussi considéré comme un ardent défenseur de l'initiative de défense stratégique (IDS), le projet de bouclier antimissile conçu par le président Reagan.



M. James FLETCHER

\$4 milliards pour l'espace

♦ WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain se prépare à demander au Congrès une "enveloppe" de l'ordre de \$4 milliards pour construire une nouvelle navette spatiale ainsi qu'un lot de lanceurs (fusées) classiques, a-t-on appris hier de sources bien informées.

Il n'a pas été précisé si cette somme serait demandée dans sa totalité cette année ou si la requête portera sur plusieurs exercices budgétaires. Le projet de budget de l'agence spatiale américaine (NASA) pour l'année fiscale 1987 est de \$6,9 milliards.

Depuis la tragique destruction de Challenger, le 28 janvier, la NASA ne dispose plus que de trois navettes (Columbia, Discovery et Atlantis). La plupart des experts estiment que cette flottille réduite ne permettra pas à la NASA de respecter son ambitieux programme de lancements de satellites et de missions scientifiques, d'autant que faute de pièces détachées en nombre suffisant, les ingénieurs de l'agence spatiale "cannibalisent" souvent une navette pour en faire voler une autre.

Le département de la Défense, pour sa part, s'inquiète des consé-

quences de cette pénurie de "cargos de l'espace" pour les impératifs de sécurité nationale des Etats-Unis (déploiements de satellites espions, de communication ou de navigation).

Manoeuvres annulées

♦ OSLO (d'après AFP et AP) — Les manoeuvres d'hiver de l'OTAN Anchor Express, dans le nord de la Norvège, ont été annulées hier, à la suite de l'enlèvement dans une avalanche de 16 soldats norvégiens mercredi.

Treize soldats ont été retrouvés morts, et les équipes de secours recherchent encore trois disparus, mais l'espoir de les retrouver vivants est pratiquement nul. Ils faisaient partie d'une patrouille de reconnaissance de 31 hommes, quand

ils ont été pris par une avalanche dans la vallée de Vassdalen, près de Narvik.

Vingt mille hommes devaient participer à l'opération Anchor Express. L'opération navale Flotex se déroulera néanmoins comme prévu.

Le président du Parti travailliste norvégien (opposition), M. Gro Harlem Brundtland, a demandé au gouvernement de venir s'expliquer sur cet accident devant le Parlement, le Storting. Une commission d'enquête doit être nommée prochainement.

Aux premières loges

♦ HUNTSVILLE (AFP) — Un condamné à mort, Roger Degarmo, a annoncé son intention de vendre des places aux enchères pour son exécution par injection, prévue le 12 mars prochain et de commenter sa mort, au cours d'une interview, mercredi, à une agence de presse américaine.

"Je vais raconter ma mort au fur et à mesure", a déclaré M. Degarmo. "Je vais tout raconter jusqu'à la fin, jusqu'à ce que je ne puisse plus parler, pour montrer que je suis un animal expérimental."

"C'est la voie que j'ai choisie pour partir. Ils verront si ça me fait mal quand le liquide entrera dans mes veines. Ils sauront combien de temps ça prend et ce

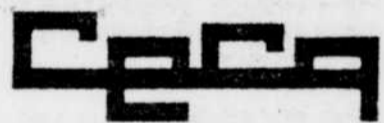
qui se passe en moi, dans mon esprit", a-t-il déclaré.

Degarmo, 31 ans, condamné à mort pour le meurtre d'une femme de 20 ans, a annoncé qu'il vendrait trois places aux enchères sur les cinq sièges réservés aux témoins d'un condamné dans la chambre de la mort.

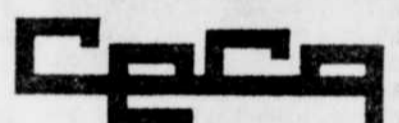
Sept personnes ont déjà fait des offres, a-t-il précisé, dont deux à plus de \$1,500.

Degarmo a indiqué enfin qu'il avait l'intention d'accueillir les témoins par ces mots: "Bonjour messieurs. Je suis Roger Leroy Degarmo, animal de laboratoire No 653, département des Corrections".

De son côté, un porte-parole de la prison a indiqué qu'il ne pensait pas que le directeur de la prison accepterait les témoins choisis par Degarmo.



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE QUÉBEC
40 métiers en formation professionnelle



Tu poursuis présentement tes études de formation générale en 3e, 4e ou 5e secondaire.
Tu as temporairement abandonné tes études et tu songes à une formation professionnelle de qualité.

Alors, tu t'adresses à la **CeCaQ** qui possède une longue expérience dans l'apprentissage d'un métier et qui offre un éventail de 40 SPÉCIALITÉS DANS 7 CENTRES D'EXCELLENCE.

PAVILLON TECHNIQUE

- 1925, rue Mgr Plessis
Québec - G1M 1A4
Tél.: 688-7841
- Analyste de laboratoire de trav.publ.
 - Électricien de construction
 - Estimateur-dessinateur en électricité
 - Dépanneur d'app.élect.domestiques
 - Électrom. de systèmes automatisés
 - Soudeur général
 - Installateur mécanicien d'appareils de réfrigération et de climatisation
 - Frigoriste
 - Dessinateur général
 - Machiniste général
 - Étalage
 - Aménag. d'intérieur et étalage
 - Dessin publicitaire
 - Photocomposition
 - Photolithographie
 - Presses offset

ÉCOLE JOSEPH-FRANÇOIS-PEREAULT

- 140, Chemin Ste-Foy
Québec - G1R 1T2
Tél.: 688-7731
- Infirmier (ère)-auxiliaire

ÉCOLE LOUIS-JOLLIET

- 1201 nord, rue Pointe-aux-Lièvres,
Québec - G1L 4M1
Tél.: 688-7780
- Commis-comptable
 - Commis de bureau
 - Opérateur en informatique.
 - Réceptionniste-téléphoniste
 - Secrétaire de service
 - Secrétaire juridique
 - Secrétaire médicale
 - Sténo-dactylo
 - Secrétariat I
 - Agent, Agente de bureau

PAVILLON DE L'AUTOMOBILE

- 125 ouest, rue des Commissaires
Québec - G1K 1M7
Tél.: 688-7705
- Mécanique automobile

ÉCOLE WILBROB-BHERER

- 7, rue Robert-Rumilly,
Québec - G1K 2K5
Tél.: 688-7810
- Mécanique diesel
 - Mécanique des véhicules commerciaux
 - Cuisine professionnelle
 - Coupe de viande
 - Pâtisserie (16 ans et plus)
 - Service de table
 - Ouvrier de métal en feuille
 - Menuisier d'atelier
 - Confection, Vente et Mode
 - Habillement et Mode
 - Habillement-Fourrure
 - Auxiliaire-commerciale

ÉCOLE MARIE-DE-L'INCARNATION & PAVILLON DE LA COIFFURE

- 2050, 8e Avenue,
Québec - G1J 3P1
Tél.: 525-9217
- Coiffure pour dames
 - Coiffure pour hommes
 - Esthétique
 - Coiffure unifiée

ÉCOLE ST-PATRICK

- 75, rue Maisonneuve
Québec - G1R 2C4
Tél.: 688-7800
- Nursing Assistant
 - Office clerk
 - Stenographer typist
 - Secretary

Ces programmes sont accessibles aux francophones de 18 ans et plus.

Tu t'inscris dans ton école ou dans le centre qui offre l'option choisie avant le 14 mars 1986.

SEARS

VENTE D'UN JOUR

ET LIQUIDATION MODE

Le samedi 8 mars 1986 de 9 h à 17 h.
Place Laurier seulement.

Quantités limitées.
Magasinage en personne seulement.
Tous les prix ordinaires mentionnés
se rapportent à des prix Sears.

MODE POUR DAMES

Culottes en nylon extensible. Couleurs variées. Qte 200.
Ord. 3,50\$ ch. 1,99\$

Sélection de jupons, combinaisons-jupons, chemisettes, camisoles. Couleurs, modèles, tailles variées. Qte 150.
ch. 5\$

Sélection de vêtements de détente. Modèles, couleurs, tailles variées. Qte 100.
ch. 9,99\$

Liquidation de vêtements de maternité tels que jeans, chandails, robes, blouses. Couleurs variés. Qte 100.
ch. 7,99\$

Sélection de pyjamas de détente. Modèles, couleurs, tailles variées. Qte 75.
ch. 14,99\$

Sélection de vêtements de nuit tels que pyjamas et nuisettes. Couleurs, tailles variées. Qte 200.
ch. 4,99\$

Sélection de chandails, blouses et pantalons. Couleurs, tailles variées. Qte 150.
ch. 4,99\$

Sélection de manteaux courts. Couleurs, tailles variées. Qte 150.
ch. 19,99\$ - 29,99\$

Sélection de robes. Couleurs, tailles variées. Qte 100.
ch. 9,99\$

ACCESSOIRES DE MODE

Sélection de montres mode de couleur. Qte 24.
Val. 30\$ à 50\$ ch. 9,99\$ à 24,99\$

Bagues en or 10K à diamants ou à pierres précieuses. Modèles variés. No 41903. Qte 18.
Ord. 149\$ ch. 99\$

Bagues en or 10K à diamants. Total 6 points. No 44638. Qte 12.
Ord. 99\$ ch. 79\$

Liquidation de chaussures pour le sport pour hommes. Couleurs, pointures variées. Qte 500.
La paire 9,99\$

Liquidation de chaussures pour hommes. Couleurs, pointures variées. Qte 200.
La paire 9,99\$ - 19,99\$

Liquidation de chaussures pour le sport pour dames et enfants. Couleurs, pointures variées. Qte 400.
La paire 4,99\$ et 9,99\$

Liquidation de chaussures pour enfants. Couleurs, pointures variées. Qte 175.
La paire 4,99\$ et 9,99\$

Liquidation de pantoufles pour dames et enfants. Couleurs, pointures variées. Qte 200.
La paire 1,99\$

Léotards d'exercice. Qte 100.
Val. 8,99\$ à 24\$ ch. 99¢

Collants d'hiver. Qte 200.
Val. 11,50\$ à 12,50\$ ch. 4,99\$

Bas-culottes Wonderbra, 9 à 5 et Jordache. Couleurs hivernales. Qte 300.
Ord. 1,79\$ ch. 99¢

Ensembles de bagages 3 pièces. Tan seulement. No 55688. Qte 24.
Ord. 49,99\$ L'ens. 34,99\$

Ensembles de bagages 3 pièces. Gris ou bourgogne. No 55049. Qte 24.
Ord. 49,99\$ L'ens. 34,99\$

Sacs à épaulettes en nylon. Noir, rouge ou vert. No 53233. Qte 200.
Ord. 13\$ ch. 6,49\$

Echarpes en tricot pour l'hiver. Qte 300.
ch. 3,99\$

Gants doublés. Qte 200.
Paire 8,99\$

Gants, moufles et bonnets en tricot. Qte 400.
ch. 99¢

MODE POUR HOMMES

Pulls pour jeunes hommes. Noir, gris. Tailles désassorties. Qte 60.
Val. 25\$ ch. 4,99\$

Lot de pantalons pour hommes et jeunes hommes. Couleurs, tailles désassorties. Qte 250.
Val. 20\$ à 50\$ ch. 9,99\$ et 14,99\$

Sélection de hauts ou pantalons en coton molletonné. Tailles et couleurs désassorties. Qte 100.
Val. 25\$ à 28\$ ch. 9,99\$

Pulls à col roulé. Couleurs variées. Tailles désassorties. Qte 300.
Val. 10\$ à 16\$ ch. 3,99\$

Pulls 'Liberto'. Gris, noir, P. M. G. No 4685. Qte 150.
Val. 35\$ ch. 14,99\$

Debardeurs et cardigans. Couleurs variées. Petit, moyen. Qte 200.
Val. 14,88\$ à 16,88\$ ch. 2,99\$

Echarpes. Qte 48.
Val. 13\$ à 15\$ ch. 2,99\$

ENFANTS ET ADOLESCENTS

Ours en peluche 'Winnie l'ourson'. No 26834. Qte 30.
Ord. 7\$ ch. 3,49\$

Table à langer avec baignoire. Érable. No 64157. Qte 4.
Val. 115\$ ch. 39,99\$

Sieges d'auto pour bébés jusqu'à 40 lb. No 27316. Qte 6.
Val. 75\$ ch. 34,99\$

Vêtements d'hiver pour bébés 20 à 32 lb et tout-petits 2 à 3X. Couleurs, tailles variées. Qte 75.
ch. 6,99\$

Sélection de pantalons pour garçons. Couleurs variées. Tailles 4 à 6X. Qte 150.
ch. 4,99\$ - 6,99\$ - 8,99\$

Sélection de pulls pour garçons. Couleurs variées. Tailles 4 à 6X. Qte 200.
ch. 1,99\$ - 3,99\$ - 5,99\$

Sélection de chandails pour garçons. Couleurs, tailles variées. Qte 400.
ch. 2,99\$ - 4,99\$ - 6,99\$

Rabais 50% sur toute notre sélection de pantalons et vestes habillées pour garçons. Qte 200.

Belle sélection de pantalons pour garçons. Couleurs variées. Tailles 8 à 18. Qte 200.
ch. 4,99\$ et 6,99\$

Pantalons en velours coté pour fillettes. Couleurs, tailles variées. Qte 150.
ch. 2,99\$ - 4,99\$ - 6,99\$

Sélection de pulls et jupes pour fillettes. Couleurs variées. Tailles 8 à 16. Qte 200.
ch. 2,99\$ - 5,99\$ - 8,99\$

Sélection de vêtements molletonnés tels que chandails, débardeurs, jupes et pantalons, pour fillettes. Couleurs, tailles variées. Qte 200.
ch. 1,99\$ - 3,99\$ - 5,99\$

Sélection de coordonnées molletonnées Dragon ou autres pour fillettes. Couleurs variées. Tailles 8 à 16. Qte 275.
ch. 8,99\$ - 10,99\$

Blousons d'hiver pour fillettes. Couleurs, tailles variées. Qte 80.
ch. 6,99\$ - 9,99\$

MODE POUR LE FOYER

Rabais 50% sur lot de serviettes. Couleurs, dimensions variées. Série 24000. Qte 300.
Ord. 1,49\$ à 3,99\$ ch. 74¢, 1,99\$

CENTRE D'OPTIQUE

Rabais de 20% sur:

- Lunettes de soleil
- Produits pour verres de contact
- Accessoires pour lunettes.

Rabais 85 - 95 sur douillettes-sacs. Couleurs variées. Dimensions: petit ou grand. Nos 72064, 72065. Qte 60.
Ord. 22,99\$ et 25,99\$ ch. 14,99\$ et 16,99\$

Lit 2 places
Ord. 20,99\$ ch. 10,99\$

Grand 2 places
Ord. 24,99\$ ch. 12,99\$

Taies assorties.
Ord. 9,99\$ ch. 4,99\$

Douillettes. Couleurs, dimensions variées. Nos 70671, 3, 4. Qte 140.
Ord. 27,99\$ ch. 19,99\$

Couvre-lit 'Solitude I'. Orange ou brun. Dimensions variées. Nos 77151, 3, 4. Qte 60.
Val. 46,99\$ à 61,99\$ ch. 19,99\$ - 29,99\$

Douillettes pour enfants. No 44150. Val. 39,99\$ ch. 29,99\$

OFFRES SPECIALES D'OUVERTURE DE 9 H À 10 H 30

ARTICLES POUR LA MAISON Rabais 50%. Séchoir à linge pliant en bois. No 40955. Qte 30. Ord. 21,99\$ ch. 10,99\$	SOIN DE BEAUTE Essai-tout 'Hi-Del' ou 'Pronto'. No 20000. Qte 500. Ord. 89¢ ch. 49¢ Limite de 5 par client.
VÊTEMENTS HABILLÉS POUR HOMMES Vestons en velours coté. Tailles et couleurs désassorties. Qte 40. Val. 79,99\$ ch. 14,99\$	ACC. MAISON-CUISINE Batterie de cuisine Elite 10 pièces. No 10388. Qte 10. Ord. 239,99\$ ch. 99,99\$
COUSSINS Rabais 35%. Choix de coussins. No 20509. Qte 60. Ord. 5,99\$ ch. 2,99\$	AUTOMOBILE Rabais 60% sur aspirateur pour auto; à brancher dans l'allume-cigarière. Qte 48. Ord. 19,99\$ ch. 9,99\$
VÊTEMENTS HABILLÉS POUR HOMMES Jolies cravates. Choix de couleurs. Qte 200. Ord. 8,50\$ à 15\$ ch. 2,99\$	VÊTEMENTS HABILLÉS POUR HOMMES Chemises habillées pour hommes. Tailles et couleurs désassorties. Qte 200. Val. 12,99\$ à 19,99\$ ch. 6,99\$
VÊTEMENTS HABILLÉS POUR HOMMES Chaussures sport et habillées pour hommes. Qte 100. Val. 15,50\$ à 5,99\$ ch. 1,49\$	MEUBLES Rabais 140%. Mobilier de cuisine 5 pièces de style contemporain. No 27710. Qte 1. Ord. 699,99\$ ch. 559,98\$
VÊTEMENTS POUR HOMMES Assortiment de hauts pour hommes. Qte 150. ch. 1,99\$	EQUIPEMENT DE BUREAU Rabais 50%. Calculatrice. No 41629. Qte 40. Ord. 7,99\$ ch. 3,99\$
VÊTEMENTS HABILLÉS POUR HOMMES Vestons sport pour hommes. Tailles et couleurs désassorties. Qte 72. Val. 89,99\$ à 139\$ ch. 29,99\$	VÊTEMENTS POUR HOMMES Choix de jolis gilets Shetland pour hommes. Assortiment de couleurs. Tailles désassorties. Qte 100. Val. 15,88\$ à 9\$ ch. 4,99\$
Complètes pour hommes. Tailles et couleurs désassorties. Qte 75. Val. 129\$ à 250\$ ch. 69,99\$ 2/1 19,99\$	Blousons 'Ocean Pacific' . Choix de couleurs. Tailles P. M. G. et 10. No 6333. Qte 65. Val. 40\$ ch. 19,99\$
VÊTEMENTS POUR HOMMES Blousons d'extérieur. Choix de tailles et de couleurs. Qte 150. Val. 40\$ à 125\$ ch. 19,99\$	VÊTEMENTS POUR ENFANTS Collants pour fillettes. Sélection de tailles et de couleurs. Qte 300. Val. 4,50\$ à 7\$ ch. 99¢
VÊTEMENTS SPORT POUR DAMES Assortiment d'activements. Choix de tailles et de couleurs. Qte 150. ch. 8,99\$	JEUNE BOUTIQUE Sélection de jupes, pantalons, gilets et blouses. Choix de tailles et de couleurs. Qte 140. ch. 4,99\$
JEUNE BOUTIQUE Sélection de coordonnées: veste, jupe ou pantalon. Rose ou menthe. Tailles P. M et G. Qte 250. Ord. 24\$ à 46\$ ch. 9,99\$	VÊTEMENTS POUR ENFANTS Assortiment de literie pour lit de bébé. Qte 18. Val. 3,99\$ à 25\$ ch. 2,39\$ - 15\$
VÊTEMENTS POUR ENFANTS Sélection de sous-vêtements pour fillettes: culotte, camisole ou jupon. Choix de couleurs, tailles 2 à 14. Qte 200. Val. 99¢ à 7\$ ch. 49¢ - 3,50\$	LINGERIE Peignoirs en éponge velours, molleton ou velours panne. Tailles et couleurs désassorties. Qte 100. ch. 19,99\$

Draps en flanellette. Couleurs variées. Dimensions variées. Qte 200.
Lit 1 place. Ord. 17,99\$ ch. 8,99\$

Parquet en chêne. Chaque paquet couvre 10 pi. ca. environ. No 70350. Qte 20.
Val. 24,99\$ Le paquet 14,99\$

Rabais 40% sur tous nos coupons de moquettes en magasin. Qte 60.
Ord. 7,99\$ ch. 4,99\$

Rabais 50% sur batteries de cuisine 5 pièces en acier émailé. No 11392. Qte 24.
Ord. 89,99\$ ch. 44,99\$

Rabais 8\$ sur jeux de 4 ustensiles pour four à micro-ondes. No 18035. Qte 40.
Ord. 27,99\$ Le jeu 19,99\$

Rabais 10\$ sur poêle Silverstone. No 10526. Qte 17.
Ord. 19,99\$ ch. 9,99\$

Rabais 8\$ sur poêle Silverstone. No 10523. Qte 68.
Ord. 15,99\$ ch. 7,99\$

Rabais 50% sur horloges de fin de série. Modèles variés. No 59200. Qte 40.
Ord. 36,99\$ à 195,99\$ ch. 18,49\$ à 97,99\$

Rabais 50% sur horloges décoratives. Qte 20.
Ord. 19,99\$ ch. 9,99\$

Rabais 40% sur lampes fin de série. Qte 30.
Ord. 2,95\$ ch. 1,49\$

Ventilateurs de plafond. 4 pales de 36".
Ord. 79,99\$ ch. 59,99\$

Mobilier 5 pièces pour cuisine. No 27590. Qte 15.
L'ens. 599,98\$ ch. 479,98\$

Rabais 90\$. Mobilier 5 pièces pour cuisine de style contemporain. No No 27110. Qte 20.
Ord. 449,98\$ L'ens. 359,98\$

Rabais 300\$ sur lits électriques. No 75975. Qte 15.
Ord. 1299,98\$ ch. 999,98\$

Rabais 20% sur toutes nos tables de salon en magasin.

Rabais 150\$ sur mobilier 5 pièces de style contemporain pour cuisine. No 27560. Qte 20.
Ord. 749,98\$ L'ens. 599,98\$

Rabais 25% sur toutes nos bibliothèques en magasin.

Rabais 33 1/3%. Livres Tintin et Martine. No 14595-386. Qte 100.
Ord. 7,95\$ et 4,95\$ ch. 5,29\$ et 3,33\$

Rabais 50%. Téléphone intercom électronique pour enfants. No 32068. Qte 24.
Ord. 14,99\$ ch. 7,49\$

Rabais 50%. Poupée 'RobotMan'. No 18700. Qte 20.
Ord. 28,99\$ ch. 14,49\$

Rabais 15\$. Poupée 'Mon vrai bébé'. No 18779. Qte 12.
Ord. 34,99\$ ch. 19,99\$

Chocolat Elegance. Boîte de 600 g. No 29239. Qte 200.
Ord. 4,99\$ ch. 2,99\$

Rabais 50%. Fil à broder en laine. No 68200-01. Qte 1000.
Ord. 59¢ et 79¢ ch. 29¢ et 39¢

Rabais 50%. Laine Tesson Mirabelle. 60% acrylique et 40% laine. Pelote de 50 g. No 69063. Qte 200.
Ord. 2,95\$ ch. 1,49\$

Paquet de 200 feuilles lignées pour cahier à anneaux. No 44100. Qte 500.
Ord. 1,59\$ Paq. 79¢

Rabais 33 1/3%. Coffres à outils. No 34195-196-212-187. Qte 60.
Ord. 13,99\$ à 49,99\$ ch. 9,33\$ à 33,33\$

Rabais 50%. Ouvrir-porte de garage 1/3 HP. No 18560. Qte 50.
Ord. 199,99\$ ch. 149,99\$

Rabais 40%. Aspirateur rechargeable. No 95120. Qte 60.
Ord. 37,99\$ ch. 19,99\$

Rabais 105\$. Rabot électrique avec coffret. No 24901. Qte 15.
Ord. 209,99\$ ch. 104,99\$

Rabais 95\$. Scie à guichet avec coffret. No 23909. Qte 12.
Ord. 189,99\$ ch. 94,99\$

Rabais 75%. Perceuse électrique 3/8" avec coffret. No 22984. Qte 36.
Ord. 149,98\$ ch. 74,99\$

Rabais 85\$. Scie circulaire 7 1/4" avec coffret. No 21900. Qte 20.
Ord. 169,99\$ ch. 84,99\$

Rabais 23\$. Taille-haie 18". No 51137. Qte 48.
Ord. 72,99\$ ch. 49,99\$

Rabais 50%. Pella à neige électrique. No 52380. Qte 8.
Ord. 159,99\$ ch. 109,99\$

Rabais 33 1/3%. Terreau tout usage. Formats de 10 ou 17 1/2 L. No 97203-4. Qte 100.
Ord. 1,99\$ et 2,49\$ ch. 1,33\$ et 1,66\$

Plateau à peinture. No 40437. Qte 48.
Ord. 9,99\$ ch. 4,99\$

Ensemble plateau et rouleau à peinture. No 40908. Qte 24.
Ord. 7,49\$ ch. 3,49\$

Papiers peints. Choix de motifs et de couleurs. No 25490. Qte 200.
Ord. 9,99\$ ch. 4,99\$

Nettoyeur pour mur. No 30465. Qte 50.
Ord. 2,29\$ ch. 1,14\$

Décapant. Format de 250 mL. No 30437. Qte 24.
Ord. 3,79\$ ch. 1,89\$

Humidificateur 1 vitesse. Qte 12.
Ord. 124,98\$ ch. 79,99\$

Radiateur au kerosène. No 37000. Qte 6.
ch. 69,99\$

Accessoires pour la salle de bains. En chêne de ton foncé. No 88000. Qte 48.
Ord. 5,99\$ à 31,99\$ ch. 3,99\$ - 21,39\$

Rabais 50%. Casier de rangement de couleurs assorties. No 55125. Qte 30.
Ord. 12,99\$ ch. 6,49\$

Chariot à 2 roues pour le magasinage. No 68249. Qte 30.
Ord. 17,99\$ ch. 9,99\$

Rabais 25%. Séchoir à cheveux avec support mural. No 59338. Qte 48.
Ord. 24,99\$ ch. 18,79\$

Rabais 10\$. Armoire de rangement. No 71761. Qte 36.
Ord. 34,99\$ ch. 24,99\$

Rabais 33 1/3%. Propulseurs Evinrude. Modèles 1985 en démonstration*. No 60000. Qte 5.
Ord. 649,99\$ à 1749,99\$ ch. 432,99\$ - 1164,99\$

Rabais 50%. Gants de baseball. No 18620-21-22. Qte 60.
Ord. 39,99\$ ch. 19,99\$

Rabais 10\$. Ensemble de 3 coffres à pêche. No 15220. Qte 20.
Ord. 49,99\$ ch. 39,99\$

Rabais 15\$. Gilet de sauvetage. No 26000. Qte 25.
Ord. 34,99\$ ch. 19,99\$

Rabais 60%. Jouets de la série Secteurs. Gamme 38000. Qte 300.
Ord. 9,99\$ à 31,99\$ ch. 3,99\$ - 12,79\$

Rabais 60%. Jouet Lu-Minow. No 35000. Qte 100.
Ord. 9,99\$ et 11,99\$ ch. 3,99\$ et 4,79\$

Rabais 50%. Cassette Atari. No 22000. Qte 300.
Ord. 7,99\$ à 19,99\$ ch. 3,99\$ - 9,99\$

Figurines représentant des lutteurs. No 28389-90. Qte 200.
Ord. 7,99\$ ch. 4,99\$

Desodorisant 'Corbeille de lavande'. No 80375. Qte 100.
Ord. 75¢ 4/75¢

Gaine pour le volant. No 80394. Qte 36.
Ord. 1,49\$ ch. 49¢

Rabais 90%. Ensemble pour nettoyage de l'auto. (Éponge et chamois synthétique). No 84226. Qte 216.
Ord. 1,49\$ ch. 59¢

Rabais 50%. Equipement auto pour la voiture: radio, haut-parleur, antenne, etc. Marchandises neuves, fin de série ou remise en état*. No 26000. Qte 15.
Ord. 7,99\$ à 19,99\$ ch. 3,99\$ - 9,99\$

*Articles mécaniques ou électroniques remis en état par le fournisseur ou une unité de Sears. Ces articles peuvent ou non être munis de la garantie offerte sur les articles neufs.